

9

GRAND DOLE
Communauté d'Agglomération



**RAPPORT
D'ACTIVITÉS**

2022



Le rapport d'activité 2022 est un document de référence qui donne une vision complète des actions conduites sur l'année mentionnée. Sa réalisation répond à une obligation légale prévue et détaillée à l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Cet article prévoit que le Président d'un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) doit adresser annuellement au maire des communes membres le rapport d'activités retraçant l'activité de l'année écoulée.

4

**PRÉSENTATION
DE LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION**



12

**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**



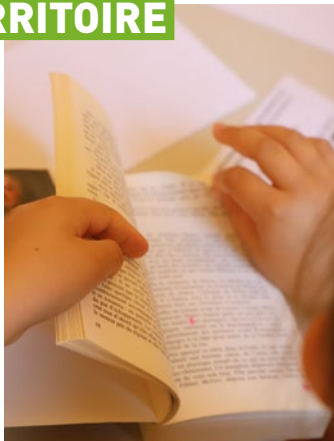
20

**SERVICES À LA
POPULATION**



43

**ATTRACTIVITÉ
ET RAYONNEMENT
DU TERRITOIRE**



46

**COOPÉRATIONS
ET SOLIDARITÉS
TERRITORIALES**



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND DOLE



L'AGGLO EN CHIFFRES



424,43
km²



47
communes



54 626
habitants



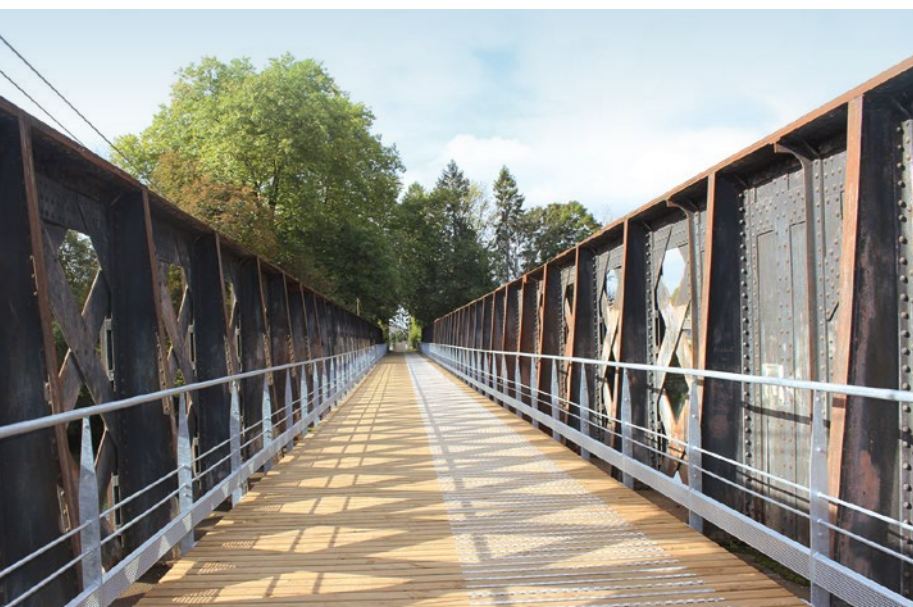
84
élus
communautaires



24
vice-présidents
et conseillers
délégués au bureau
communautaire



627
élus
municipaux



LES COMPÉTENCES DU GRAND DOLE

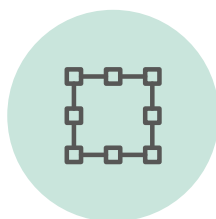
Le Grand Dole a pour mission de contribuer à la création d'une identité territoriale forte et reconnue et de développer les structures et services utiles aux habitants et aux acteurs économiques. À cette fin, elle exerce de plein droit les compétences suivantes :

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



Développement économique

Aides aux entreprises, valorisation et promotion touristique...



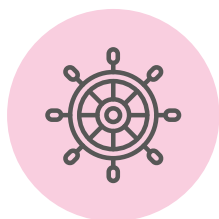
Aménagement de l'espace communautaire

Organisation des transports urbains, création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, PLUi...



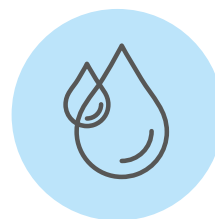
Équilibre social de l'habitat

PLH, politique du logement d'intérêt communautaire, actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire...



Politique de la Ville

Animation et coordination des dispositifs locaux de prévention de la délinquance, définition des orientations du contrat de ville et du programme d'actions...



Eau potable, assainissement et eaux pluviales urbaines

La Communauté d'Agglomération assure ces compétences depuis le 1^{er} janvier 2020.



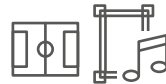
LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES



Protection et mise en valeur du cadre de vie (lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise d'énergie, collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés...).



Création ou aménagement et entretien de la voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire.



Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire (piscines et parcs aquatiques, complexes sportifs, stades, golf, piste de bicross, médiathèques et bibliothèques, conservatoire, écoles de musique).



Action sociale d'intérêt communautaire (enfance-jeunesse, restauration scolaire).

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES



Étude et réflexion sur la sécurisation et l'approvisionnement en eau et sur le maillage des réseaux.



Soutien au développement des NTIC et promotion de cet outil au sein des communes.



Numérisation du cadastre et installation d'un Système d'Information Géographique (SIG).



Mobilier urbain lié au transport urbain.

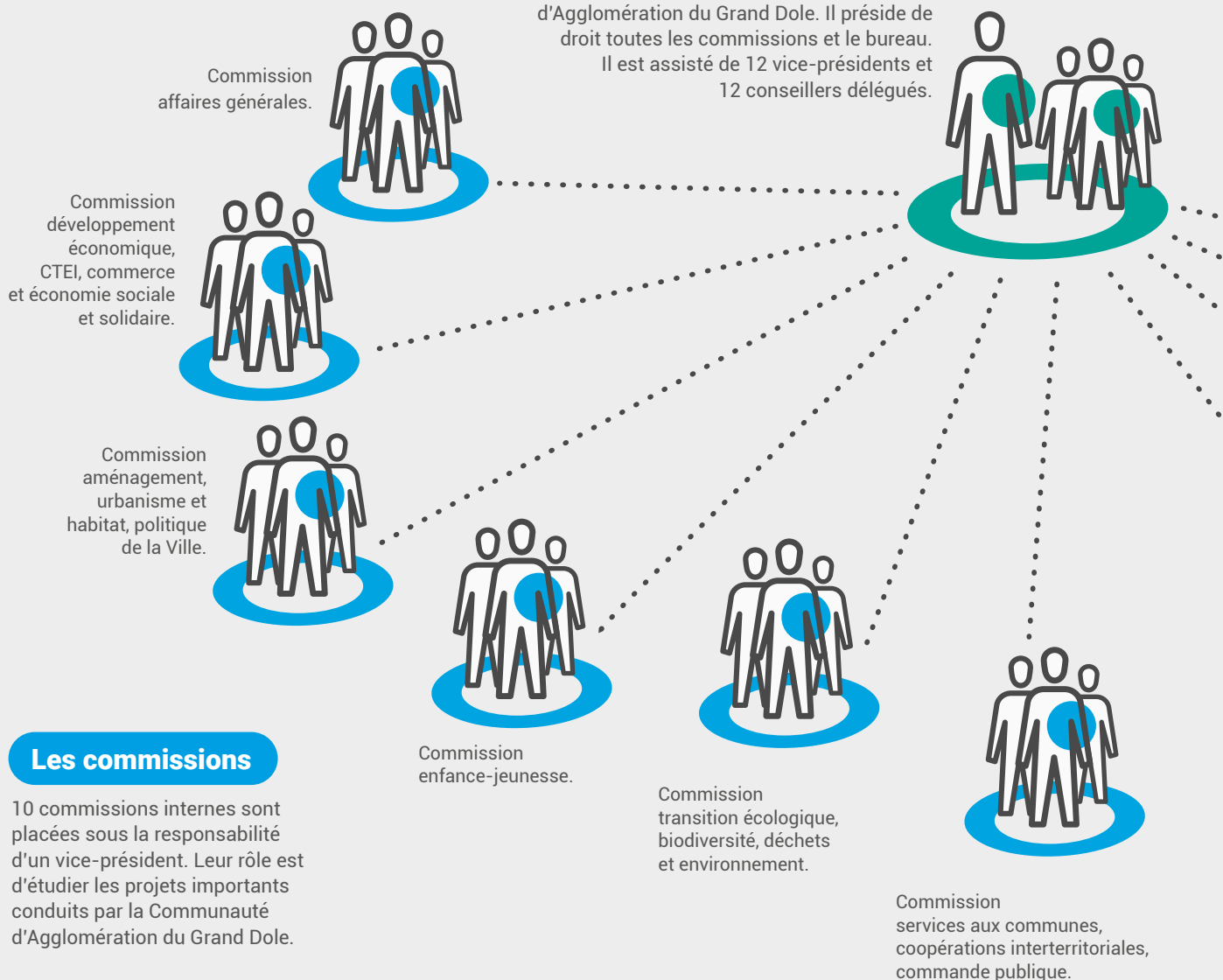


Protection et mise en valeur du cadre de vie (espaces naturels, lutte contre les inondations, lutte contre le changement climatique)...

LES PRINCIPAUX ACTEURS DU GRAND DOLE

Le Président et les membres du Bureau

Le Président assure l'exécution des décisions du Conseil et représente la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Il préside de droit toutes les commissions et le bureau. Il est assisté de 12 vice-présidents et 12 conseillers délégués.



Les commissions

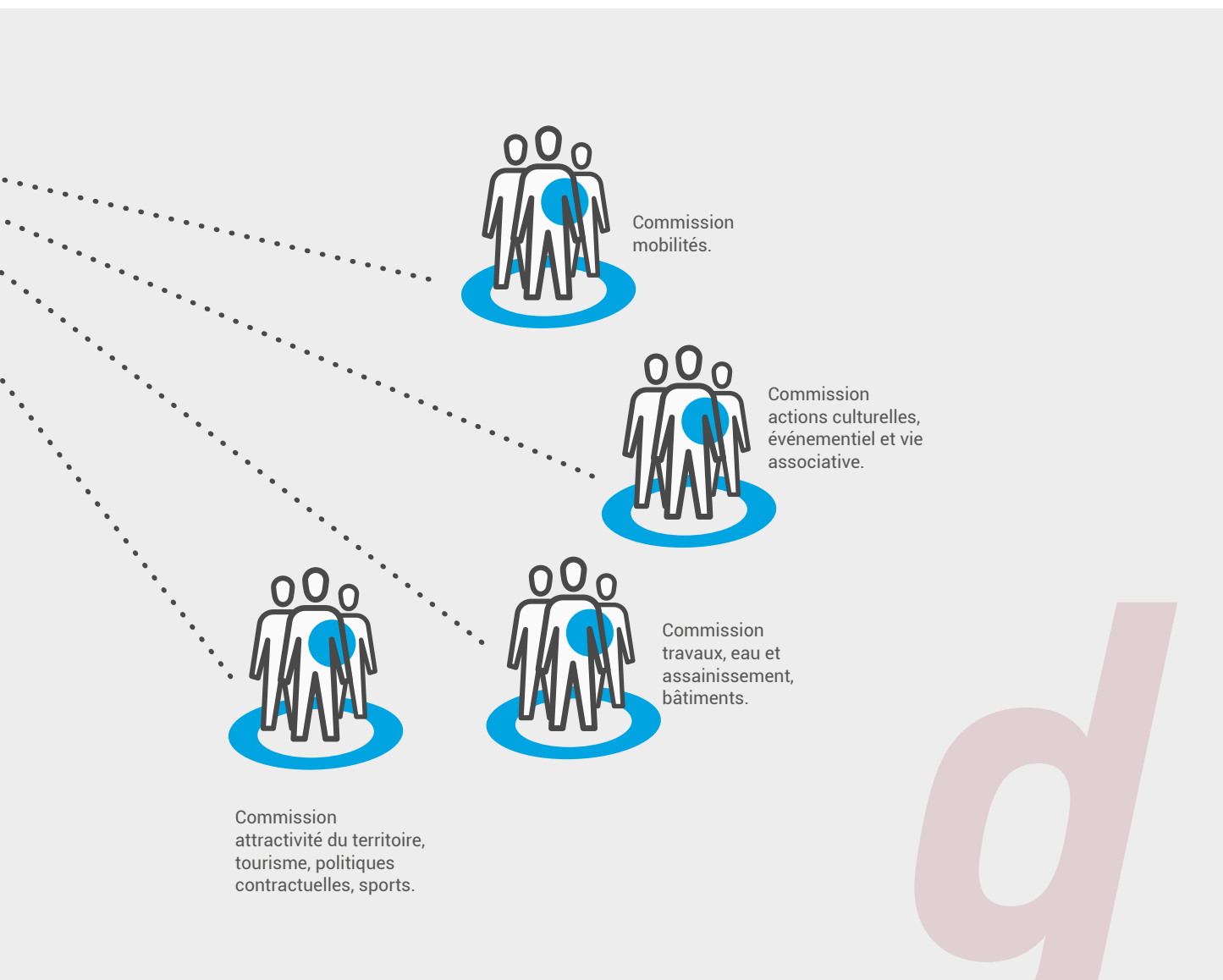
10 commissions internes sont placées sous la responsabilité d'un vice-président. Leur rôle est d'étudier les projets importants conduits par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Plusieurs commissions extracommunautaires sont mises en place : Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées (CIAPH), Commission d'Appel d'Offres (CAO), Commission Intercommunale des Impôts Directs Locaux (CIID), Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT), Commission Locale du Secteur Sauvegardé (CLSS).

Le Bureau communautaire : composé du Président et de 24 membres (12 vice-présidents et 12 conseillers délégués), le bureau constitue l'exécutif de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. En 2022, il s'est réuni 19 fois et 40 décisions de bureau ont été prises.

Le Conseil Communautaire : il comprend 84 membres, élus pour six ans au suffrage universel direct (depuis la loi n° 2013-403 du 17 mai 2013). Les élus votent le budget et délibèrent sur les projets d'aménagement et de développement de l'agglomération. En 2022, 5 conseils communautaires ont été organisés et 173 délibérations ont été prises.

La Conférence des Maires : elle rassemble l'ensemble des Maires des communes composant l'agglomération. Elle a un rôle consultatif. Elle est amenée à se prononcer sur les dossiers importants de la Communauté d'Agglomération. En 2021, la Conférence des Maires s'est réunie 5 fois.



LES 84 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES*

ABERGEMENT-LA-RONCE - Joëlle LEPETZ (19)	DOLE – Sylvette MARCHAND
AMANGE - Daniel BERNARDIN	DOLE – Mohamed MBITEL
ARCHELANGE - Thierry GAUTHRAY-GUYENET (11)	DOLE – Maryline MIRAT
AUDELANGE - Bernard GUERRIN (7)	DOLE - Catherine NONNOTTE-BOUTON
AUMUR - Bruno CHEVAUX	DOLE – Jacques PÉCHINOT (21)
AUTHUME - Grégory SOLDAVINI (8)	DOLE – Hervé PRAT
AUXANGE - Jean-Claude ROBERT	DOLE – Jean-Michel REBILLARD
BAVERANS - Agnès MATHIOT	DOLE – Paul ROCHE
BIARNE - Olivier LACROIX	ÉCLANS-NENON – Gabriel BREMOND
BREVANS - Denis GINDRE	FALLETANS – Séverine CALINON (14)
CHAMPAGNEY - Pierre VERNE	FOUCHERANS - Jean-Luc CROISERAT (15)
CHAMPDIVERS - Olivier MEUGIN (6)	FOUCHERANS – Christine RIOTTE
CHAMPVANS - Dominique MICHAUD (2)	FRASNE-LES-MEULIÈRES - Jean-Paul CHAPIN
CHÂTENOIS – Philippe BLANCHET	GEVRY – Thomas RYAT (22)
CHEVIGNY – Jean-Luc BONNIN	GREDISANS – Georges JEANNEROD
CHOISEY – Hélène THEVENIN (24)	JOUHE – Alain DIEBOLT
CRISSEY – Gérard CHAUCHEFOIN	LAVANGEOT – Joël PANNAUX
DAMPARIS – Christophe CHAUTARD	LAVANS-LÈS-DOLE - Micheline HENRY
DAMPARIS - Marie-Rose GUIBELIN (17)	LE DESCHAUX – Patrik JACQUOT
DAMPARIS – Emeric PAUVRET	MALANGE – Hervé GUIBELIN
DOLE – Patricia ANTOINE	MENOTEY – Cyril MILLIER
DOLE – Mathieu BERTHAUD	MOISSEY – Dominique TRONCIN (25)
DOLE - Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE (3)	MONNIÈRES – Patrick VIVERGE
DOLE – Stéphane CHAMPANHET	NEVY-LÈS-DOLE – Françoise DAVID
DOLE – Jean-Pierre CUINET	PARCEY – Céline LABOUROT
DOLE – Isabelle DELAINE	PEINTRE – Olivier GRUET
DOLE – Catherine DEMORTIER	PESEUX – Christian MATHEZ
DOLE – Alexandre DOUZENEL	POINTRE – Emmanuel SAGET
DOLE – Frédérique DRAY	RAINANS – Pascal SANCEY
DOLE – Jean-Pascal FICHÈRE (1)	ROCHFORT-SUR-NENON - Gérard FERNOUX-COUTENET (9)
DOLE – Jean-Baptiste GAGNOUX (16)	ROMANGE – Julien STOLZ (23)
DOLE – Daniel GERMOND	SAINT-AUBIN – Annie PERNOUX
DOLE – Isabelle GIROD	SAINT-AUBIN – Jean-Yves ROY (13)
DOLE – Nicolas GOMET	SAMPANS – Gérard GINET
DOLE – Justine GRUET	TAVAUX – Aline CALLEGHER
DOLE – Ako HAMDAROU	TAVAUX - Jean-Michel DAUBIGNEY (4)
DOLE – Nadine HERMANN	TAVAUX – Cyriel JEANNEAUX
DOLE – Philippe JABOVISTE	TAVAUX – Christophe MONNERET (12)
DOLE – Laetitia JARROT-MERMET	TAVAUX – Fabien RIGAUD
DOLE – Nathalie JEANNET (5)	VILLERS-ROBERT - Maurice HOFFMANN (18)
DOLE – Jean-Philippe LEFÈVRE (10)	VILLETTE-LÈS-DOLE - Jean-Luc LEGRAND
DOLE – Isabelle MANGIN (20)	VRIANGE – Jacques LAGNIEN

* Les maires sont indiqués en gras.

Le bureau communautaire



Jean-Pascal Fichère
Président du Grand Dole.



Dominique MICHAUD
Vice-président, en charge de l'aménagement et de l'urbanisme.



Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE
Vice-présidente, en charge du développement économique et du CTEI.



Jean-Michel DAUBIGNEY
Vice-président, en charge des affaires générales, du développement numérique et de la communication.



Nathalie JEANNET
Vice-présidente, en charge de l'enfance et de la jeunesse.



Olivier MEUGIN
Vice-président, en charge de la transition écologique et de l'environnement.



Bernard GUERRIN
Vice-président, en charge des services aux communes, de l'animation de secteurs et de la commande publique.



Grégory SOLDAVINI
Vice-président, en charge des mobilités.



Gérard FERNOUX-COUTENET
Vice-président, en charge des travaux de voirie, des Zones d'Activités Economique, de l'eau et de l'assainissement.



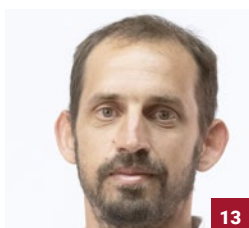
Jean-Philippe LEFEVRE
Vice-président, en charge de l'action culturelle, de la lecture publique, de l'enseignement musical et de l'événementiel.



Thierry GAUTHRAY-GUYENET
Vice-président en charge de l'énergie et du PCAET.



Christophe MONNERET
Vice-président en charge des animations et des équipements sportifs.



Jean-Yves ROY
Vice-président en charge des commerces et de l'économie sociale et solidaire.



Séverine CALINON
Membre du Bureau en charge des coopérations interterritoriales, du Contrat local de santé et des relations avec le Pays dolois.



Jean-Luc CROISERAT
Membre du Bureau en charge des bâtiments communautaires et de l'accessibilité.



Jean-Baptiste GAGNOUX
Membre du Bureau en charge des politiques contractuelles et de la politique de la ville, de la sécurité et de la tranquillité publique.



Marie-Rose GUIBELIN
Membre du Bureau en charge des modes de déplacements doux.



Maurice HOFFMANN
Membre du Bureau en charge des finances et du budget.



Joëlle LEPETZ
Membre du Bureau en charge de la gestion des espaces naturels et des sentiers de randonnées.



Isabelle MANGIN
Membre du Bureau en charge des ressources humaines et des finances.



Jacques PECHINOT
Membre du Bureau en charge de la vie associative, de l'attractivité du territoire et du tourisme.



Thomas RYAT
Membre du Bureau en charge de la stratégie foncière du Grand Dole et du droit de préemption urbain.



Julein STOLZ
Membre du Bureau en charge de l'assainissement non collectif.



Hélène THEVENIN
Membre du Bureau en charge de l'enseignement musical hors CRD.



Dominique TRONCIN
Membre du Bureau en charge de l'habitat et des gens du voyage.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

UN DYNAMISME ÉCONOMIQUE REMARQUABLE EN DÉPIT DES INCERTITUDES

Après deux années rendues chaotiques par la crise sanitaire de la Covid-19 et alors que le retour à une certaine "normalité" semblait se dessiner, l'éclatement du conflit ukrainien le 24 février 2022 a eu rapidement des répercussions très lourdes sur le plan économique. Première de ces répercussions, la flambée des prix de l'énergie a impacté de manière très concrète les entreprises du bassin dolois - toute taille d'entreprise et tous secteurs d'activités confondus.

À cette situation s'ajoute la contrepartie d'un niveau de chômage historiquement bas, inférieur à 5.8 %, pour le bassin de Dole à la fin du 2^e trimestre 2022, qui vient renforcer les difficultés de recrutement constatées depuis plusieurs mois dans les entreprises, toute taille et secteur confondus.

En dépit de ce climat d'incertitude et de faible visibilité à court et moyen terme, les entreprises du bassin dolois restent les acteurs d'une dynamique économique locale forte, qu'illustrent les investissements massifs engagés ou poursuivis en 2022 par des entreprises comme SOLVAY (augmentation de la capacité de production de PVDF), BOUVARD (augmentation de capacité de production du site de Dole), COLRUYT (création d'une nouvelle base logistique), MAHYTEC (augmentation de capacité de production et changement de local d'activité)...

À travers l'exercice de sa compétence en matière de développement économique, le Grand Dole s'attache à créer les conditions favorables à la création de valeur et d'emploi. Il s'agit là d'une dynamique collective et partenariale, qui associe l'ensemble des acteurs économiques du territoire et s'est notamment traduite en 2022 par les interventions suivantes :

L'accompagnement des projets de développement des entreprises

L'accompagnement proposé par le Grand Dole se veut transversal et collectif. Par exemple, pour les projets de développement de SOLVAY ou BOUVARD-ALINA, il a porté dès les phases amont sur la pré-instruction des autorisations d'urbanisme, dans le cas de MAHYTEC sur l'identification d'un local (ex Cylindre au sein du Pôle INNOVIA) permettant d'accueillir l'activité en forte croissance. La collectivité a ensuite été à l'initiative, avec la Sous-Préfecture de Dole, de tours de table réunissant les services de l'État (DREETS, DDTSP, DREAL), le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté, la CCI du Jura, l'Agence Économique Régionale, etc, permettant de poser les bases d'un accompagnement collectif de ces projets d'envergure.

Quatre réunions de ce type ont notamment été organisées en 2022 pour les projets BOUVARD-ALINA et MAHYTEC.



Le Grand Dole intervient également auprès de ces entreprises sur des sujets comme le recrutement, l'appui à l'organisation des phases de chantier, etc. Cette intervention est proposée à toutes les entreprises, sans en exclure aucune. Elle s'opère en étroite coordination avec les autres acteurs économiques et institutionnels réunis dans des instances auxquelles la collectivité participe, parmi lesquelles :

- l'Agence Économique Régionale de Bourgogne Franche-Comté (Grand Dole membre de l'Assemblée Spéciale et du Comité de Contrôle Analogique)
- le Réseau Économique Territorial (RET) du Jura, co-animé par le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté et les services de l'État.

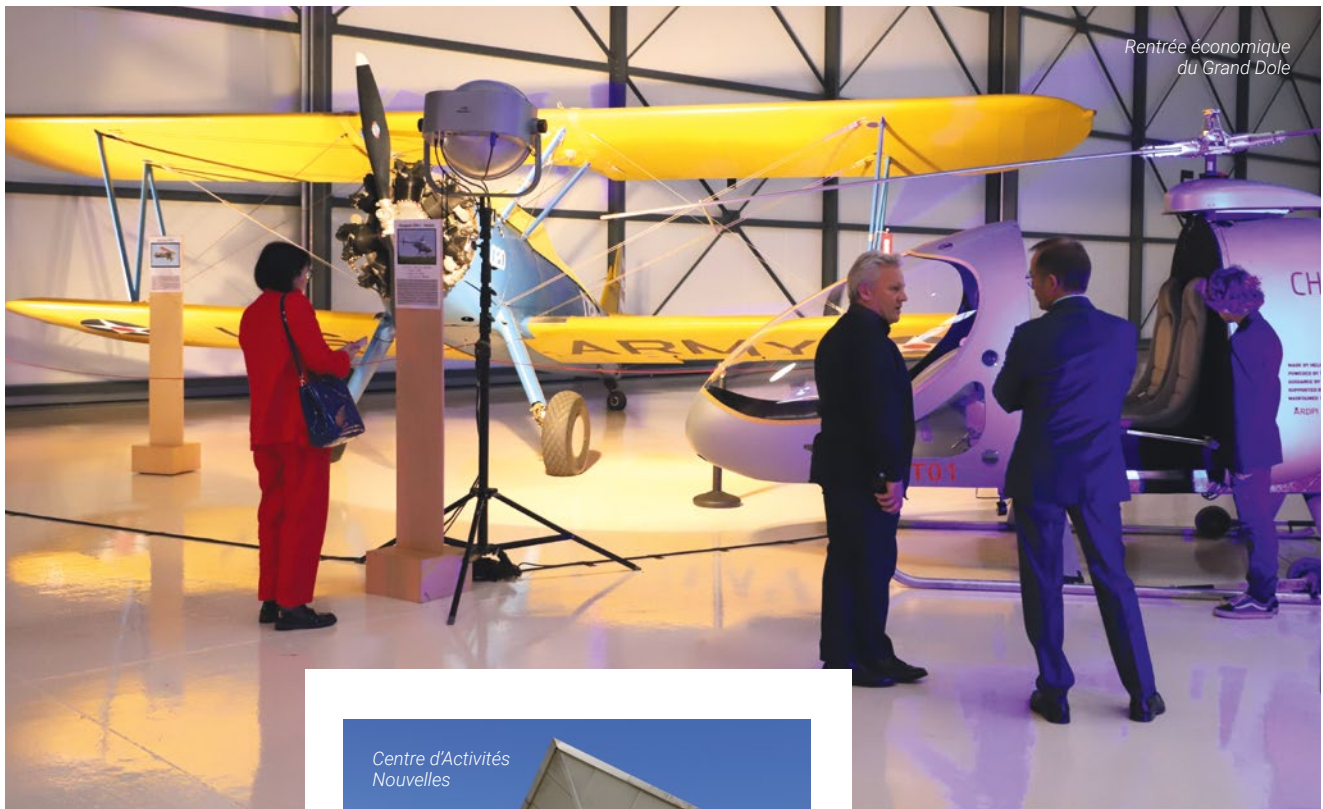
Le soutien à l'immobilier d'entreprises

Deux entreprises ont été accompagnées en 2022 par le dispositif d'Aide à l'immobilier d'entreprises, pour des projets situés à Rochefort-sur-Nenon (réhabilitation de l'Hôtel des Tilleuls) et à INNOVIA (projet MAHYTEC), et un montant total d'aides de 203 000 €.



FONDS RÉGIONAL DES TERRITOIRES

83 entreprises bénéficiaires dont 26 dans les communes du Grand Dole (hors Dole)



Rentrée économique du Grand Dole



Centre d'Activités Nouvelles

SOUTIEN À LA
CRÉATION
D'ENTREPRISES

165
porteurs de projets
accueillis

75
projets retenus

213
emplois créés
ou maintenus

300 000 €
de prêts d'honneur
accordés

Le soutien à la création d'entreprises

Le point unique d'accueil des porteurs de projets au Centre d'Activités Nouvelles (CAN), partagé entre le service économique du Grand Dole, Initiative Dole Territoires, BGE et SASTI, s'est enrichi en 2022 avec une antenne de la CCI du Jura et du CIBC (Centre Interprofessionnel de Bilan de Compétence). Est ainsi proposée au CAN une offre élargie d'accompagnement aux entreprises et porteurs de projet de création, reprise, développement d'entreprises.

La pépinière d'entreprise accueille à fin 2022 8 entreprises et 11 autres bénéficient du service de domiciliation postale, ainsi que de l'accès à divers services (courrier, réservation de salles...).

Le service économique du Grand Dole a

accompagné près d'une quarantaine de porteurs de projets et entreprises dans leur recherche de foncier ou d'immobilier.

L'association Initiative Dole Territoires, soutenue par le Grand Dole, est particulièrement mobilisée sur l'accompagnement et le financement de la création/reprise d'entreprise ; ainsi en 2022 :

- 165 porteurs de projets ont été accueillis ;
- 75 projets soutenus ;
- 213 emplois créés ou maintenus par ces entreprises, dont 131 nouveaux emplois ;
- 300 000 € de prêts d'honneur accordés, pour un effet multiplicateur moyen de 20 sur les financements bancaires.

Rentrée économique du Grand Dole

Près de 200 acteurs économiques étaient présents le 20 octobre 2022 à l'occasion de "la rentrée économique du Grand Dole" organisée avec la CCI du Jura sur le site Aéro passion de Gevry. À l'issue des interventions de deux grands témoins, Agnès VERDIER-MOLINIÉ (Directrice de la Fondation IFRAP) et Antoine HUBERT (PDG et cofondateur d'YNSECT), les participants ont pu prendre part à une soirée de réseautage.

Actions en faveur de l'emploi et de la formation

Face au constat des difficultés rencontrées par les entreprises du Grand Dole pour recruter du personnel qualifié, la Communauté d'Agglomération s'efforce de soutenir et de faciliter les actions permettant une meilleure information sur les opportunités d'emploi, les profils disponibles et in fine la bonne mise en relation entre offre locale et demande d'emploi. Parmi les actions conduites ou soutenues en 2022 :

- plusieurs visites d'entreprises, dont certaines menées conjointement avec Pôle Emploi (COLRUYT)
- la participation aux travaux de plateforme RH du Jura et au CLEEFI (Comité Local de l'Economie, de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion) de Dole
- le soutien au Job Dating organisé en mars par la Voix du Jura
- le soutien au Forum de l'alternance organisé en mai par la Mission Locale (42 entreprises présentes, 250 visiteurs)
- la participation et le soutien à la "Course de l'orientation commerce" organisée en novembre avec la Mission Locale, l'Office de Commerce et de l'Artisanat et l'Opcommerce (13 commerces mobilisés, 30 jeunes demandeurs d'emplois présents)

Par ailleurs, et dans l'objectif d'accroître son attractivité vis-à-vis d'autres territoires, le Grand Dole s'est engagé en 2022 dans une action de promotion sur la plateforme "Paris je te quitte", paris-jetequitte.com, qui vise à mettre en avant les opportunités d'emploi et le cadre de vie du bassin dolois à destination des habitants de la région-capitale.

Sous l'égide de la plateforme RH du Jura et avec l'appui de la CCI, l'agglomération a participé à la mise en ligne de la plateforme web "Jura Recrute", jurarecrute.com, sur laquelle 8 profils d'entreprises du Grand Dole apparaissent.



Soutien à l'économie sociale et solidaire

Dans le cadre de sa programmation annuelle en faveur de l'emploi et de l'insertion, le Grand Dole finance chaque année à hauteur de 100 000 € des actions d'accompagnement à l'emploi et à la formation dont bénéficient les habitants du territoire ; ainsi pour l'année 2022 :

- 77 parcours, accompagnés par 11 Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) ont été soutenus ;
- 360 personnes ont été informées sur les questions de mobilité et d'emploi ;
- le taux de sorties positives s'établit à 80 %, soit 62 sorties (59 contrats de travail et 3 entrées en formation qualifiante ou professionnalisante). Ces sorties bénéficient particulièrement aux secteurs de l'hôtellerie/restauration, des services à la personne / aux entreprises, à l'Industrie et au BTP ;
- dans un contexte de tension forte en matière de recrutements, une action expérimentale a été proposée par la Régie de Quartiers pour faciliter le rapprochement avec les acteurs économiques du bassin dolois, à travers la mise en place d'un poste de chargé de relation entreprises.



SOUTIEN À L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

77
parcours
accompagnés

11
structures
soutenues

80%
de sorties
positives

100 000 €
de financement du
Grand Dole

Forum de
l'Alternance 2022



CTEI du Grand Dole

Les actions mises en valeur par les dispositifs "Territoire d'Industrie" puis "Contrat de Transition Écologique et Industrielle" figurent désormais dans le Contrat de Relance et de Transition Écologique du Grand Dole.

Les projets de développement portés par les entreprises SOLVAY (augmentation en capacité de production de PVDF), INOVYN ou encore MAHYTEC font partie de cette démarche.

De plus, une mission d'animation du volet «Territoire d'Industrie» du CTEI a été confiée à la CCI du Jura. Cette mission a notamment pour objectif de rencontrer et de mobiliser les entreprises du bassin dolois afin de recueillir les besoins et attentes, sur des sujets comme la transition énergétique, l'hydrogène, les mutations économiques, l'emploi et les compétences, la transition numérique.

Ainsi en 2022, dans le cadre de cette mission :

- **110 entreprises** du Grand Dole ont été contactées, conseillées, orientées et/ou accompagnées en fonction des thèmes évoqués ;
- **6 "rencontres industrielles"** ont été organisées dans les locaux de CHAZAL, AFULUDINE, SICMO, IDMM, BOUVARD et LIG, avec la participation de 19 entreprises au total ;

- **1 réunion "Grand Dole Energie"** a été organisée en novembre pour apporter de l'information sur les problématiques d'approvisionnement énergétique et les dispositifs de soutien mis en œuvre. 60 entreprises ont ainsi pu assister aux interventions proposées par EDF, la DGFIP, SOLVAY, INOVYN, la SOCIÉTÉ JURASSIENNE DE CÉRAMIQUE et OPALE ;
- des actions de promotion ont été organisées dans les Hauts-de-France et lors de la Foire de Libramont (Belgique), afin de mettre en avant certaines opportunités d'emploi dans le bassin dolois (COLRUYT notamment).

Filière Hydrogène

L'émergence de l'écosystème Hydrogène du Grand Dole, autour du site de production d'INOVYN (10 000 tonnes produites annuellement) est à l'origine de l'ambition de la collectivité dans le développement de la filière. La réflexion sur la valorisation de cet hydrogène coproduit n'a pas connu d'avancées majeures en 2022, mais les acteurs locaux restent fortement mobilisés.

En outre, le fort développement que connaît MAHYTEC, appartenant désormais au groupe HENSOLDT NEXEYA FRANCE est l'illustration concrète de la création de valeur et d'emplois locaux par le biais de la filière hydrogène.

Filière hydrogène



L'inauguration du site de méthanisation Dole Biogaz a eu lieu le 4 mars 2022.



Membre actif de l'association France Hydrogène et de sa nouvelle délégation Bourgogne Franche-Comté, le Grand Dole s'attache également depuis plusieurs années à accompagner, coordonner les acteurs économiques locaux et les actions qu'ils mènent sur ces sujets. La collectivité était enfin présente en novembre au Salon Hydrogen Business for Climate qui s'est déroulé à Montbéliard et a rassemblé plus de 500 experts nationaux et internationaux.

Méthanisation

Après un démarrage d'exploitation l'été précédent, l'unité de méthanisation DOLE BIOGAZ de Brevans a été inaugurée en mars 2022. Le Grand Dole est actionnaire minoritaire de DOLE BIOGAZ, aux côtés de la société TER'GREEN et d'un collectif d'une vingtaine d'agriculteurs du bassin dolois. Dans le

contexte très mouvant de l'approvisionnement en gaz, l'opportunité d'une production locale prend tout son sens.

Aux côtés du SICTOM de la zone de Dole et du Grand Dole, la réflexion est d'ores et déjà engagée par DOLE BIOGAZ sur la mise en place des outils (déconditionneur, hygiénisateur) permettant à terme la valorisation des biodéchets depuis le site de Brevans.

Zones d'activités communautaires

L'année 2022 a connu la finalisation du chantier et la mise en service de la nouvelle base logistique ITM à Rochefort-Nenon, ainsi que le lancement de la construction de la nouvelle base logistique COLRUYT au sein du Pôle INNOVIA. Il s'agit là d'investissements majeurs conduits par des acteurs économiques de premier plan, qui témoignent de l'attractivité économique du bassin dolois.

Le conseil communautaire du Grand Dole a en outre validé des ventes de terrains qui devraient générer dans les prochains mois des mises en chantier dans les zones

d'activités communautaires concernées : ESTIVALET, FRANC-COMTOISE DE CONFORT, SCI COLLÉGIALE DES VÉTÉRINAIRES aux Grandes Epenottes, MICHAUD et LOISON CRÉATION à Champvans, JL EVASION à Foucherans, chaufferie biomasse dans la ZAE des Mesnils-Pasteur...

Un certain nombre de projets d'implantation et de développement sont enfin à l'étude et devraient être officialisés dans les prochains mois.

Le niveau de consommation foncière observé ces derniers mois a pour conséquence une diminution forte de l'offre foncière à vocation économique dans les zones d'activités communautaires. Dans ce contexte, le Grand Dole a réalisé en 2022 une étude de faisabilité sur l'extension future de la zone d'activités de Rochefort-sur-Nenon, inscrite au PLUI. À la suite de cette étude, le conseil communautaire du Grand Dole a validé en novembre le lancement d'une procédure de création de ZAC.

Pose de la 1^{ère} pierre de la nouvelle base logistique Colruyt





24 nouveaux commerces ont ouvert en 2022



Soirée de lancement trouvezdole

Développement commercial

www.trouvezdole.fr
et chèques K'Dole

La Communauté d'Agglomération s'appuie sur l'Office de Commerce et de l'Artisanat du Grand Dole pour développer l'activité commerciale de l'agglomération, maintenir l'équilibre entre les différentes formes de commerce et favoriser la dépense locale.

L'année 2022 a notamment été marquée par le lancement de la nouvelle plateforme www.trouvezdole.fr et la création de nouveaux points de ventes de chèques-cadeaux "K'Dole" pour les particuliers, chez plus de 15 commerçants ou artisans du territoire.

Véritable moteur de recherche local, www.trouvezdole.fr est un annuaire dématérialisé accessible facilement à tous les grands-dolois, permettant de disposer de toutes les informations nécessaires sur tous ses adhérents - commerces, bars, hôtels, restaurants, artisans et services du territoire.

Lancé officiellement le 7 octobre 2022, www.trouvezdole.fr compte à fin 2022 plus de 320 adhérents. Au cours des trois premiers mois de fonctionnement, plus de 1 800 recherches ont été effectuées et plus de 10 000 pages vues.

Action en faveur du cœur de ville de Dole

Le cœur de ville de Dole est une polarité commerciale majeure pour toute l'agglomération. Il connaît depuis plusieurs années un dynamisme remarquable, qui ne s'est pas atténué en 2022, en dépit d'un contexte économique difficile. Ainsi :

- 24 commerces ont ouvert durant l'année. Le taux de vacance commerciale est au plus bas de ces dernières années, pour s'établir à 6 % fin 2022.
- 13 porteurs de projet ont été rencontrés par les équipes de l'Office de Commerce et de l'Artisanat du Grand Dole et 3 installations accompagnées
- 5 entreprises ont été accompagnées financièrement dans le cadre du plan FISAC 2020-2023
- 2 opérations de réhabilitation de locaux commerciaux ont été conduites avec l'appui de la SPL Grand Dole Développement 39
- 5 activités ont été accueillies dans le cadre du dispositif des pépinières commerciales
- 5 boutiques éphémères ont été installées durant la période estivale, puis au mois de décembre ; elles ont accueilli 51 artistes ou artisans
- Durant le mois de décembre, 24 chalets de Noël ont été installés, accueillant 39 exposants.



TRUVEZADOLE.FR,
OUTIL DE
DÉVELOPPEMENT
COMMERCIAL

+ de 320
adhérents

1 800
recherches
sur les 3 mois

10 000
pages vues
sur les 3 mois

DÉVELOPPEMENT
COMMERCIAL

300 000 €
de chèques cadeaux
K'DOLE émis

24
ouvertures
de commerces

5
boutiques
éphémères



SERVICES À LA POPULATION

L'enjeu est de préserver et de valoriser la diversité et la qualité du cadre de vie du territoire en offrant aux habitants, aux entreprises et aux visiteurs de passage, les services, les offres culturelles et sportives, les équipements et l'environnement qui participent à l'attractivité du Grand Dole. Cet ensemble de services garantira à tous une aide dans la gestion du quotidien, contribuera à l'homogénéisation de la qualité de vie sur le territoire et, comme les axes précédents, contribuera au renforcement de l'attractivité du territoire.



SERVICE ENFANCE
JEUNESSE ET
AFFAIRES SCOLAIRES

290
agents
permanents

30
accueils de loisirs et
restaurants scolaires

12
accueils de loisirs
extrascolaires

4
secteurs jeunes

L'OFFRE DE SERVICES POUR LES FAMILLES

Ci-après, voici la moyenne journalière sur l'ensemble des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) lors des périodes périscolaires (calcul de janvier à octobre 2022) et le pourcentage d'utilisation des services périscolaires :

- Matins : 14% de la fréquentation journalière, en moyenne **412 enfants** ;
- Midis : 62% de la fréquentation journalière, en moyenne **2 150 enfants** contre 2 048 en 2021 soit **103 enfants par jour en plus** ;
- Soirs : 24%, en moyenne **690 enfants**.

Cette fluctuation nécessite des réajustements quotidiens pour la constitution des équipes. En effet, celles-ci sont réalisées en

fonction d'un taux d'encadrement obligatoire. Pour exemple :

- Pour accueillir les 412 enfants les matins, il faut environ **35 animateurs** (cela peut varier selon l'âge du public, les calculs réalisés sont sur la base d'une mixité d'âge 1 animateur/12 enfants).
- Pour les 2 150 enfants à midi, il faut environ **179 animateurs** soit 5 fois plus que sur le temps du matin et 2,5 fois plus que sur le temps du soir.
- Pour les 690 enfants le soir, il faut 58 animateurs.

Tout au long de l'année, le Pôle des Actions éducatives a pu mettre en place ou pérenniser les projets suivants :

Lutte contre le gaspillage

À travers la formation et l'accompagnement des personnels de service et des animateurs des accueils de loisirs

Cette année, les équipes d'animation et de restauration ont été formées afin d'analyser leur pratique et de proposer des actions visant à réduire les déchets alimentaires. Ils ont pu :

1. Être formées sur les notions du développement durable ;
2. Analyser la pratique de la communauté éducative ;
3. Expérimenter, proposer des changements de pratique afin de réduire, réutiliser, recycler et valoriser des déchets, agir et gérer les ressources (éteindre les lumières, fermer les robinets, prendre le minimum de papier essuie mains...);
4. Préparer et proposer des ateliers culinaires pour prioriser « le fait maison », acheter local, éviter les suremballages, réduire les déchets. Par le biais de ces temps d'animation, l'impact environnemental des déchets, des notions d'équilibre alimentaire, de l'accompagnement à l'apprentissage de certaines matières (lecture, mathématique) ont été abordés ;
5. Renouer avec leur environnement naturel et proche afin de mieux le respecter en préparant et proposant des actions éducatives autour du Land art, arts plastiques, sport de nature... ;
6. Mutualiser les transports et les événements entre ACM (éviter des sorties avec des autocars à moitié vide) ;
7. Démontrer que la notion de développement durable est prise en compte dans certains projets d'animation ;
8. Partager les pratiques et les analyser ;
9. Lutter contre le manque de propositions liées au Développement Durable ;
10. Mutualiser certaines activités afin de décroïsonner les petites structures ;
11. Pouvoir proposer des activités innovantes ne pouvant être réalisées précédemment faute d'un nombre d'enfants suffisant ;

12. Partager des pratiques professionnelles, s'enrichir des expériences des animateurs sociaux éducatifs ;

13. Favoriser des actions valorisant la nature, le patrimoine proche.

À travers un travail collaboratif avec le prestataire de service « La Grande Tablee »

- Sur la restauration scolaire, il a été expérimenté la réduction de grammage lors de la conception des menus pour les enfants d'âge maternelle. En effet, précédemment, les portions étaient réalisées avec les recommandations et les obligations concernant des enfants d'âge élémentaire. Cette expérience est concluante (moins de nourriture jetée), il est constaté 20% de réduction des déchets.
- Chaque mois, les mercredis, un groupe de 8 enfants est accueilli à la Grande Tablee, prestataire des repas sur le territoire. Ces interventions permettent aux enfants de comprendre la conception, la fabrication et la diversification des repas en tenant compte de l'équilibre alimentaire. Diététicienne et cuisinier expliquent leurs métiers, les lois à respecter (Egalim...). Après quoi, ils réalisent ensemble un dessert et le dégustent.

- 20% de déchets dans la restauration scolaire des enfants d'âge maternelle

À travers la sensibilisation des enfants

Outre les échanges verbaux avec les animateurs aujourd'hui formés et sensibilisés à œuvrer aux quotidiens pour la lutte contre le gaspillage, des actions éducatives sont proposées par les équipes :

- Ateliers pâtisserie avec les enfants. Ceux-ci sont anticipés et confectionnés selon les menus proposés par la cuisine centrale. Chaque fin de semaine, les fruits restants sont utilisés pour réaliser les pâtisseries



8 petits pâtissiers en herbe, de 6 à 12 ans, fréquentant l'accueil de loisirs de Choisey



avec les enfants. En sus de la démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable, ces ateliers ont vocation d'accompagner les enfants dans leurs scolarités (écrire la recette, calculer les proportions...).

- Enfin, les accueils proposent aux enfants, pour le goûter, les aliments non considérés à risque (fromage individuel emballé, fruit, biscuit sec...) restants de la pause méridienne du jour.

À travers l'aménagement d'un self-service

Afin de sensibiliser et responsabiliser les enfants, il a été installé un self-service à l'école Wilson et au Deschaux. Les enfants peuvent ainsi être servis individuellement et en demandant la quantité qu'ils souhaitent. Ils peuvent également redemander s'ils n'ont pas le sentiment de satiété. Cet aménagement à un coût important pour l'EPCI mais les résultats sont **plus que satisfaisants**. Il a été observé par les équipes d'animation et de restauration qu'il n'y a plus ou très peu de restes dans les assiettes.

Les agents de restauration ont également été formés par la cuisine centrale afin d'améliorer la présentation des plats. Précédemment, ceux-ci étaient servis dans leurs contenants de réchauffe. Après ce temps d'échange de pratique, l'achat de vaisselle (petites assiettes, ramequins, saladiers...) a été adapté.

Favoriser la mutualisation des pratiques

Afin d'impulser une dynamique autour de l'échange de pratiques de fonctionnement, de mutualisation, l'ensemble des responsables a travaillé et a défini des événements pouvant être mutualisés. Aussi, des **regroupements par secteur** ont été mis en place afin de mutualiser les moyens (transport, intervenant). Ainsi, lors des vacances et des mercredis, les ACM de St-Aubin et Tavaux, Authume et Romange, le Deschaux et Choisey, mutualisent les intervenants.

Les places de bus sont optimisées et leur capacité pleinement atteinte. Grâce à cette organisation, la réduction des transports collectifs a contribué à réduire l'indice de carbone. Ces temps riches en interactions ont également permis de comprendre les différents contextes de chaque structure, de partager des savoirs et savoir-faire, de motiver les équipes quant à travailler et mettre en place des actions communes qui ont pour but de :

- **Favoriser l'engagement et la participation des enfants et des jeunes sur le thème du sport et développement durable.** 74 enfants de 3 à 5 ans, 120 enfants de 6 à 11 ans ont participé et ont pu découvrir de nouvelles pratiques sportives lors d'un mercredi sur l'accueil de loisirs de Damparis. »
- **Favoriser la découverte du patrimoine historique dolois sur la thématique de la sorcellerie.** 164 enfants ont été accueillis lors d'un mercredi au sein de l'école Wilson; Un partenariat a été réalisé avec le service culturel et un travail a été mené avec Mme Mangold Véronique, guide conférencière / Bourgognepassions.



Ci-dessus : Journée d'action éducative à Crissey et marché de Noël des Accueils de Loisirs

- **Proposer des actions éducatives valorisant la nature, l'environnement et les ressources naturelles de proximité (randonnées, lac...).** Il s'agissait de sensibiliser aux risques de noyade, du soleil, des piqûres de tiques et de guêpes. Mais aussi de découvrir et de sensibiliser à la pratique du vélo. Le mercredi 1^{er} juillet, 151 enfants ont pu être sensibilisés. Cette action s'est déroulée le matin à l'Aquaparc privatisé pour l'évènement et l'après-midi sur l'accueil de Crissey.
- **Accompagner les enfants dans leur devenir en tant que citoyen.** Le 7 décembre, les ACM ont organisé un marché de Noël à Dolexpo, au bénéfice d'une association locale. Toutes les structures du territoire ont proposé aux enfants de confectionner des objets, des pâtisseries, de la décoration...

Projet éducatif du territoire (PEDT) et convention globale de territoire (CTG)

Cette année, après un travail collaboratif avec les équipes pluridisciplinaires, le projet éducatif du territoire PEDT et la convention globale de territoire CTG ont été rédigés et approuvés. Lesdits documents vont guider les professionnels socio-éducatifs jusqu'en 2026. **Mutualisation, inclusion des enfants atypiques, formation,** seront des axes d'amélioration à prioriser.

Ludothèque

En 2021, 6 mois d'ouverture après son installation à Tavaux, la ludothèque comptait +130% adhésion. Cette année, avec plus de 400 abonnements enregistrés, la ludothèque a su s'adapter et propose une ouverture au public plus importante notamment les samedis après-midis.

Les aménagements et travaux

Outre les deux selfs aménagés, les travaux sur le site du Deschaux se sont terminés début novembre. Sur les 335 000 € du montant estimé, une subvention de 228 000 € a été attribuée par la CAF.

Des travaux de rafraîchissement ont été réalisés sur le restaurant et l'accueil de loisirs de Menotey et sur le site de Champvans.

Formation

La collectivité a accompagné les animateurs et directeurs dans leurs parcours de formation :

- 10 animateurs ont terminé le BAFA
- 5 directeurs ont obtenu le BAFD
- 1 apprentie a validé son BPJEPS

Afin d'avoir des animateurs qualifiés et diplômés d'état, la collectivité a recruté 4 BPJEPS.

Service National Universel

Depuis début novembre la collectivité s'est engagée à accueillir des jeunes volontaires. Le Service National Universel (SNU) s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans qui souhaitent vivre une belle expérience collective et se rendre utiles aux autres. Les accueils de loisirs ont déjà accueillis 4 jeunes du territoire lors de différents événements.

LA GRANDE TABLÉE

Depuis septembre 2017, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a pris en charge la gestion de la restauration scolaire de l'ensemble du territoire. Elle a confié la mission de restauration au Syndicat Mixte « La Grande Tablée » pour préparer les repas destinés aux écoliers d'Authume, Brevans, Champvans, Choisey, Damparis, Dole, Le Deschaux, Foucherans, Menotey, Parcey, Romange, Rochefort-sur-Nenon, Sampans, Saint-Aubin, Villette-les-Dole et Tavaux. Et également la restauration des centres de loisirs pendant les vacances scolaires.

La Grande Tablée en chiffres

Surface de la cuisine : 700 m²

Nombre de personnes : 20

> Membres du syndicat : 7 (représentés par 20 personnes qui siègent)

- Communauté d'Agglomération du Grand Dole
- CCAS de Dole
- CCAS de Damparis
- Communauté de communes Jura Nord
- Communauté de communes de la Plaine Jurassienne
- Conseil Départemental du Jura
- ETAPES

> Budget global 2022 HT : 2 720 981€

- Dont budget alimentaire HT : 1 480 583 €
- Dont masse salariale : 703 304 €

> Nombre total de repas produits : 707 624

Se répartissant ainsi :

- 304 791 repas Primaires (dont 192 938 pour les écoles du Grand Dole et 15 489 pour les ALSH du Grand Dole)
- 106 767 repas Maternelle (dont 84 308 pour les écoles du Grand Dole et 8 175 pour les ALSH du Grand Dole)
- 20 719 repas pour les crèches
- 70 609 repas pour les collègues
- 166 280 repas Adultes et Personnes Agées (dont 1 829 pour le Grand Dole)
- 38 458 repas du soir pour personnes âgées

> Nombre de sites livrés : 72 dont 30 pour le Grand Dole



LA GRANDE TABLÉE

700 m²
de cuisine

20
emplois

648 070 €
masse salariale

2 720 981 €
budget global HT

1 480 583 €
budget alimentaire HT

707 624
repas fabriqués

72
sites livrés
quotidiennement

7
membres du syndicat
(représentés par 20
personnes qui siègent)

> Loi EGAlim

- Convention avec les Restos du cœur depuis avril 2018
- Menu végétarien 1 fois par semaine depuis le 01/09/2019
- Lutte contre le gaspillage alimentaire (diagnostic fait en 2020 et audit interne tous les ans)

Les objectifs Egalim ont été atteints en 2022.



Loi Egalim /

**Au moins 50 %
de produits de
qualité et durables
au 1^{er} janvier 2022,
dont au moins 20 % de
produits biologiques**

POLITIQUE DE LA VILLE

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole, dans le cadre de la compétence Politique de la Ville, poursuit plusieurs actions sur le territoire. Deux axes d'action font principalement l'objet de financements :

- Actions de prévention auprès de l'ensemble des collégiens du périmètre du Grand Dole (collèges de Tavaux, de Damparis, de Dole) financées par l'État et par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.
- Actions financées conjointement par l'État, la Région et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dans le cadre du Contrat de Ville et mises en place sur le quartier prioritaire des Mesnils Pasteur.

Durant l'année 2022, de nouveaux locaux « Politique de la Ville » ont été ouverts au cœur du quartier des Mesnils Pasteur accueillant un bureau pour la cheffe de projet Politique de la Ville et favorisant également un lieu de rencontres et de concertations avec les habitants, ainsi qu'avec les différents acteurs des projets. Plusieurs projets communs ont permis de confirmer une réelle dynamique des partenaires à fédérer leurs savoir-faire et leurs expertises au profit des habitants.

Les actions de prévention dans les collèges

Sur la première période de l'année scolaire 2022/2023, des « théâtre forum » ont été présentés par la compagnie « Les comédiens associés » sur les thèmes suivants :

- le harcèlement scolaire pour les 6^e,
- les réseaux sociaux pour les 5^e,
- les valeurs de la République et la laïcité pour les 3^e,
- les conduites addictives pour les 3^e.

Cet outil a pour avantage de permettre aux jeunes de se mettre en scène avec les comédiens sur des situations qu'ils peuvent vivre dans leur quotidien, puis de débattre. L'échange porte sur la situation, comment elle a été traitée, sur ce qui aurait pu être fait et de manière plus générale ce qu'il convient de faire face à de telles situations.

18 séances ont été mises en place dont 4 pour les collèges de Tavaux et Damparis et 14 pour les collèges de Dole.

1 100 élèves ont bénéficié de ces dispositifs, qui permettent aux jeunes d'être sensibilisés à certaines conduites à risque, mais aussi de s'interroger et échanger avec des adultes en dehors du cadre familial.



Séance de prévention au collège

Les actions dans le cadre du Contrat de Ville

La Politique de la Ville est régie par la Loi du 21 février 2014. Elle repose sur la co-construction de projets avec les habitants, les collectivités, les associations et l'État pour permettre aux quartiers prioritaires d'exprimer toutes leurs potentialités tant humaines, qu'économiques, ou encore pour améliorer leur cadre de vie. Sa mise en œuvre repose sur la signature d'un Contrat de Ville à l'échelle de la Communauté d'Agglomération, mais dont les actions sont ciblées sur le quartier prioritaire des Mesnils Pasteur, périmètre défini par l'État. Celui-ci a été signé pour une période de 2015 à 2020, mais une prorogation prolonge la durée jusqu'à 2023.

Les axes définis par la convention cadre du contrat de ville demeurent :

- Cohésion sociale,
- Scolarité, emploi et insertion professionnelle,
- Logement et cadre de vie.

En 2022, suite à l'appel à projets Contrats de Ville, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a signé 38 conventions avec 16 associations et la Ville de Dole.

Le montant global de participation des collectivités pour ces projets est de 328 100 €, répartis de la façon suivante :

- 175 500 € Grand Dole,
- 112 600 € État,
- 40 000 € Région.

Durant l'année, **de nombreux projets** ont été réalisés sur le quartier tant au niveau de l'emploi, qu'au niveau de la cohésion sociale. Ces derniers sont indispensables et favorisent l'insertion, l'éducation, le vivre ensemble. Il apparaît nécessaire de travailler en étroite concertation et de fédérer les acteurs autour des actions retenues, dont les « contours et domaines d'intervention » doivent être au maximum partagés. Plusieurs manifestations ont été co-construites et ont rassemblé un grand nombre d'habitants : les fêtes de printemps et d'automne, les Estivales, le Festibike, le café pour l'emploi, la Grande Lessive, la fête du sport, Meeting pour les jeunes...

La jeunesse reste un axe central pour le quartier. Un travail collectif a débuté avec l'ensemble des partenaires œuvrant directement auprès des jeunes (Loisirs Populaires Dolois, prévention spécialisée, Cité Jeune, centre social Olympe-de-Gouges, APE). L'objectif est avant tout de construire ensemble des projets en tenant compte des savoir-faire des uns et des autres et de partager les problématiques concernant les jeunes qu'elles soient individuelles ou collectives. Une réflexion concernant l'aménagement de l'espace autour du stade et du city stade a débuté en 2022 et doit se poursuivre en 2023.

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) est un dispositif essentiel sur ce quartier prioritaire. Grâce à une étroite collaboration avec les équipes éducatives des écoles et collèges, les enfants et jeunes collégiens qui rencontrent des difficultés peuvent bénéficier, ainsi que leurs familles, d'un accompagnement spécifique. En 2022, 82 enfants ont été accompagnés dont 21 ont intégré le programme durant l'année, 5 l'ont quitté.

La mise en place d'interventions telles que la musicothérapie, l'atelier estime de soi, la présence de la psychologue, la prise en charge de séjours pour les enfants, sont autant d'outils précieux pour les enfants comme pour leurs parents. Le PRE est une action très riche et capitale.

Le conseil citoyen a été réactivé durant l'année 2022. De nouvelles personnes ont été intégrées et chaque habitant qui le souhaite peut y prendre part. Des permanences ont été mises en place et il convient de poursuivre cette idée de rencontres avec les habitants.

Ce conseil a également participé à plusieurs projets avec les différents partenaires : café de l'emploi, les Estivales, la Grande Lessive, la fête d'automne.



Stand de sensibilisation sur la Fête d'Automne

L'OFFRE CULTURELLE

Le réseau de la lecture publique

Le réseau des médiathèques regroupe 7 équipements répartis sur le territoire de l'Agglomération du Grand Dole et dont le fonctionnement est harmonisé autour d'une grille tarifaire commune, d'un logiciel de gestion unique et d'une desserte documentaire collective. Cette offre de service est complétée par le Service aux territoires qui a pour mission d'animer le réseau des bibliothèques municipales et des mairies associées au Grand Dole, dans le but de donner accès au livre sur l'ensemble du territoire intercommunal.

Le service est animé par 23 agents et propose de nombreux services tels que le prêt d'ouvrages, la lecture sur place, l'accueil de groupes, des actions culturelles (spectacles, accueil d'auteur, club de lecture, conférences, expositions...). Il a accueilli sa nouvelle direction en septembre dernier.

L'année 2022 a été, pour l'ensemble du service, un retour à la normale après 2 années perturbées par la COVID-19. Malgré une période encore marquée par les mesures sanitaires en début d'année, l'équipe a pu progressivement relancer sa programmation culturelle et retrouver son niveau d'ouverture de 2019.



Salle Jeunesse
de la médiathèque
de l'Hôtel-Dieu



RÉSEAU DES
MÉDIATHÈQUES

5 808
usagers réguliers

140 000
documents dans
les collections

230 000
documents prêtés

14
sites composent
le réseau des
médiathèques



ACTIONS
CULTURELLES

2 776
enfants scolarisés ont
bénéficié d'une action
d'éducation artistique
et culturelle

285
enfants touchés
par une action
partenariale (crèche,
ALSH, etc.)



LES COLLECTIONS
DU RÉSEAU
EN QUANTITÉ DE
DOCUMENTS

30 322
documentaires

16 383
fiction jeunesse

13 726
bandes dessinées

14 918
musique

5 202
cinéma

41 709
fiction adulte

La section du patrimoine écrit

La section Patrimoine écrit regroupe le service des Archives municipales de Dole ainsi que la Bibliothèque patrimoniale classée du Grand Dole. Installé à l'Hôtel-Dieu, ce service met à disposition des chercheurs et du grand public des ouvrages rares et précieux (manuscrits médiévaux, incunables, etc.), des documents liés à l'histoire locale ainsi que l'ensemble des archives historiques de la ville. La salle Casimir de Persan accueille les publics et rend possible la consultation des documents dans un espace sécurisé. La section est animée par 3 agents.

Les acquisitions et dons notables de 2022 :

- Le fonds Lagorse : don de la famille Lagorse, propriétaire d'une imprimerie doloise. Le fonds, actuellement à l'inventaire, est constitué de fonds d'imprimerie, d'une petite presse à carte postale du XIX^e siècle et de nombreux clichés.
- Le fonds Mignerey : legs de Robert Mignerey, bibliophile dolois. Le fonds, actuellement à l'inventaire, est riche de plusieurs centaines de documents et recèle quelques trésors en lien avec l'histoire régionale.
- Le dossier de la statue Pasteur : achat d'un lot d'archives privées d'une centaine de pièces concernant le concours d'architecte du monument en l'honneur de Louis Pasteur édifié en 1902 sur le cours St-Mauris. Ce dossier complète utilement les collections municipales en renseignant les étapes du concours remporté par Eugène Chifflet : photographies, bleus d'architectes, claques, plans aquarellés, affiche de l'inauguration...



Affiche de l'inauguration du monument Pasteur

L'enseignement musical et danse

Créé en 1972, le Conservatoire de musique et de danse de Dole propose des parcours pour tous - de l'éveil musical au cycle 3 diplômant - ainsi qu'un vaste choix de disciplines. Il dispose de plusieurs ensembles (maîtrise, chorales, orchestres à vent et à cordes...) et compte un département dédié aux musiques actuelles, Les Caves.

C'est le seul Conservatoire à rayonnement départemental (CRD) reconnu par l'État



Dumiste en classe de musique

dans le Jura. Depuis le 1^{er} mai 2018, la gestion de cet établissement est assurée par le Grand Dole, qui accompagne également deux autres écoles de musique du territoire : Tavaux-Abergement-Damparis (EMTAD) et Saint-Aubin. Ces subventions permettent d'harmoniser progressivement les tarifs entre le Conservatoire à Rayonnement Départemental et ces écoles.

Le conservatoire a accueilli 630 élèves en 2021-2022 (une baisse de fréquentation de 20 élèves par rapport à 2021 qui concerne essentiellement les jeunes enfants et adultes en pratiques collectives (éveil, danse, chant choral...) particulièrement impactées par les restrictions liées au Covid-19.

On peut noter toutefois que seules deux actions ont été annulées cette année (Children of Britten avec la Maîtrise et la Nuit des Conservatoires) et que la rentrée 2022 a vu le retour des jeunes élèves et des praticiens amateurs dans les effectifs.

Certaines interventions mises en place durant le COVID se sont même transformées en activités pérennes (interventions régulières à la Résidence Autonomie des Paters et au Centre Hospitalier Louis-Pasteur...).



Atelier musique de rue pendant Cirque et Fanfares

La principale nouveauté de cette année (21-22) est le développement des activités sur le Grand Dole dans le domaine de l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), grâce à la création par le Grand Dole d'un second poste de musicienne intervenante.

Par ailleurs, une amorce de « Saison musicale Grand Dole » s'est également mise en place, avec l'objectif de proposer l'année prochaine une saison complète de concerts dans les communes.

Si le projet de Coursus de Musique de rue n'a pas « survécu » à la période Covid, l'Atelier Musique de rue (MDR) du CRD est lui toujours actif et le groupe représente le Conservatoire lors du festival Cirque et Fanfares.

Concernant les autres activités, on peut noter l'inscription du Conservatoire dans les commémorations Pasteur, notamment à travers la « Création mondiale » en septembre à Besançon et en octobre à Dole de « Microscope », un opéra-conté composé par A. Markéas, sur un livret de P. Senges, avec les enfants de la maîtrise, un ensemble instrumental du CRD et un récitant, mis en scène par T. Alexandre, en collaboration avec le Festival International de Besançon

et les Scènes du Jura. On peut aussi noter, dans le cadre de la semaine des « Cordes en folie », la Création du spectacle lyrique « Le Récital », en collaboration entre les Scènes du Jura et le Conservatoire, réunissant un ensemble instrumental du CRD « en fosse » et un plateau de chanteurs professionnels, mis en scène par Le Cortège d'Orphée. Nous espérons que ce type de proposition lyrique, en collaboration entre les Scènes du Jura et le Conservatoire, se pérennise afin de mettre en valeur le théâtre et la classe de chant lyrique du conservatoire.

Enfin, il convient d'aborder les difficultés à gérer techniquement ces nombreuses activités, qui représentent une bonne part des propositions artistiques et culturelles sur la Ville de Dole et le Grand Dole.

Ces activités nécessitent en effet des moyens logistiques et techniques conséquents : transport de matériel, installation et démontage, régies son et lumière, investissement de salles hors CRD : La Fabrique, Rive Mont Roland, Théâtre, Commanderie... sans oublier la question de la communication et de la valorisation de ces actions et du CRD en général.



ENSEIGNEMENT MUSICAL ET DANSE

821
élèves inscrits dans un enseignement musical dans le Grand Dole

603
élèves inscrits au Conservatoire à Rayonnement Départemental de Dole (CRD)

197
élèves inscrits à l'École de Musique de Tavaux, Abergement, Damparis (EMTAD)

21
élèves inscrits à l'École de Musique de Saint-Aubin

> Calendrier non exhaustif des activités réalisées en 2022 au CRD

Mardi 8 février : Auditeurs Du Soir « Quatuor avec piano de Robert Schumann ».

Steve Duong, violon Frédérique Rogez, alto, Louise Rosbach, violoncelle, Jérôme Jehanno, piano) - Auditorium Karl-Riepp.

Du 15 au 19 mars : « Cordes en folie »

- Auditeurs Du Soir « Parfum slave, Âme tzigane » : Mardi 15 - Auditorium K-Riepp,
- (G. Gaumiot-Schmitt, violon, C. Bigarne, contrebasse, C. Lanoé, accordéon),
- Restitution masterclass violoncelle Mercredi 16 - Auditorium Karl-Riepp,
- « Les violons dansants » : Jeudi 17 - Auditorium Karl-Riepp,
- Théâtre : Le Récital (partenariat Le Cortège d'Orphée, Sc. du Jura, CRD) : Vendredi 18. Quatuor de chanteurs, avec Francine André, mezzo-soprano, ensemble instrumental du CRD... avec la participation de la classe de chant soliste du conservatoire.
- Masterclass Colourstring : Samedi 19 - Auditorium Karl-Riepp.

Vendredi 25 et samedi 26 mars : « Les Fables » (Pré-Maîtrise) - La Fabrique.

Mercredi 30 mars : « HALB » - La Commanderie - Conte musical par les élèves CHAM-CHAD, récitant, école de cirque l'Attribudu Quoi

Samedi 2 et dimanche 3 avril : Pupitres en Liberté - 7^e édition (Auditorium, Théâtre, Commanderie).

Mardi 12 avril : Auditeurs Du Soir « Quatuor de Verdi » dans la cadre de la Saison à l'italienne. Isabelle Distel, violon, et membres de l'ensemble Téyraktys - Auditorium Karl-Riepp.

Mardi 24 mai : Auditeurs Du Soir « Les anches dans nos campagnes » - Trio d'anches : Bernard Quilot, hautbois, Frank Brodu, clarinette, Florence Hamel, basson - Auditorium K-Riepp.

Du 3 au 5 juin : Participation de l'Atelier Musique de rue à Cirque & Fanfares.

Mardi 14 juin : Concert de clôture des Auditeurs du Soir / Saison italienne « Viva Italia ». Chants italiens avec Francine André, mezzo-soprano, Delphine Peyrard, piano - Auditorium Karl-Riepp.

Vendredi 23 et samedi 24 juin : Spectacle « Mirages de la danse » - La Commanderie.

Dimanche 11 sept - Création mondiale de « Microscope, pour saluer Louis Pasteur ».

Théâtre de Besançon, dans le cadre du Festival international de musique. Musique d'A.Markéas, sur un livret de P. Senges, avec la Maîtrise et un ensemble instrumental du CRD, mise en scène T. Alexandre.

Mar 27 sept : Ouverture Saison Auditeurs Du Soir « Pasteur à cinq temps ».

Œuvres de Bizet, Farrenc... J.Jehano, piano - F. Brodu, clarinette - L. Blanchard, saxophone - N. Charrière, récitant.

Vendredi 14 et samedi 15 octobre : Création mondiale de « Microscope, pour saluer Louis Pasteur ».

Musique d'A.Markéas, sur un livret de P. Senges, avec la Maîtrise et un ensemble instrumental du CRD, mise en scène T. Alexandre.

Dimanche 20 novembre : Concert de Ste Cécile « Jazz-latino » par l'Orchestre d'Harmonie du CRD, direction D. Partouche - La Commanderie.

Mardi 29 novembre : Auditeurs Du Soir « Les 24 Préludes de F. Chopin » (T. Rosbach, piano)

Du lundi 12 au samedi 17 décembre - Temps de Noël

- Lundi 12 et mercredi 14 : « Noël à l'hôpital » (classes instrumentales CHAM et TRAD)
- Mercredi 14 : « Audition avec remise des diplômes » (chorales FM /Auditorium)
- Vendredi 16 : « Christmas carols » (Maîtrise + Pno /St Jean)
- Samedi 17 : « Chœurs de Noël » (Croches en chœur /Auditorium).

LE RENFORCEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS STRUCTURANTS DU TERRITOIRE

Dans le cadre de sa compétence « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire », le Grand Dole assure la gestion de plusieurs équipements sportifs dont notamment :

- **le Golf du Val d'Amour à Parcey** : 343 licenciés ; 280 abonnés et 18 jeunes de moins de 18 ans à l'école de golf,
- **le gymnase communautaire de Saint-Aubin Ernest-Gagnoux** : 4 173 h d'occupation (Salle Forme : 1 256 h – le Dojo : 771 h – Grande Salle : 2 146 h) avec 35 utilisateurs différents (écoles, collège, ALSH et clubs),
- **la piste de BMX à Tavaux**, avec 5 280 € pour 270 tonnes de concassé pour l'amélioration des virages,
- **Le Dojo du CE Solvay à Tavaux** : 1 204 h d'occupation avec 7 clubs différents.

L'Espace Pierre-Talagrand

Le complexe aquatique et sportif communautaire est un projet unique et innovant pour la région Bourgogne-Franche-Comté. Il répond aux besoins du territoire (scolaires et hors scolaires) et fait des pratiques phy-

siques et sportives un support d'identité et de promotion du Grand Dole.

- 15 mars 2019 : pose de la première pierre.
- Le coût de l'opération est de 20 382 486 € HT, financée à 57 % (État : 13,5 %, Région : 12 %, ville de Dole : 24,5 %, Département : 7 %).
- Passage de la commission de sécurité : 17/12/2020
- Livraison de l'équipement : 19/12/2020
- Inauguration officielle : 23/01/2021

Aquaparc Isis et piscine Léo-Lagrange de Tavaux

Pour la saison estivale 2022, la société EQUALIA (HECUBE) a pris son rythme de croisière en collaboration avec la société DALKIA qui assure la maintenance du traitement de l'eau. Le Grand Dole élargit son domaine d'intervention en matière de politique sportive.

Dans le cadre de sa compétence optionnelle « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire », le Grand Dole affirme en 2022, son domaine d'intervention en matière de politique sportive aux équipements sportifs du territoire :

- le stade de la Pépinière à Damparis,
- le stade Paul-Martin à Tavaux,
- le stade Robert-Bobin à Dole.

ÉQUIPEMENTS SPORTIF

9
sites gérés par le Grand Dole

ESPACE PIERRE-TALAGRANT
ESPACE NAUTIQUE

157 776
entrées

631 823 €
de chiffre d'affaires HT

ESPACE TERRESTRE

10 690 h
d'occupation

Dojo : 1 332 h
Escalade : 869 h
Gymnase A : 2 297 h
Gymnase B : 1 946 h
Honneur : 2 541 h
Omnisports : 1 705 h

AQUAPARC ISIS DE DOLE

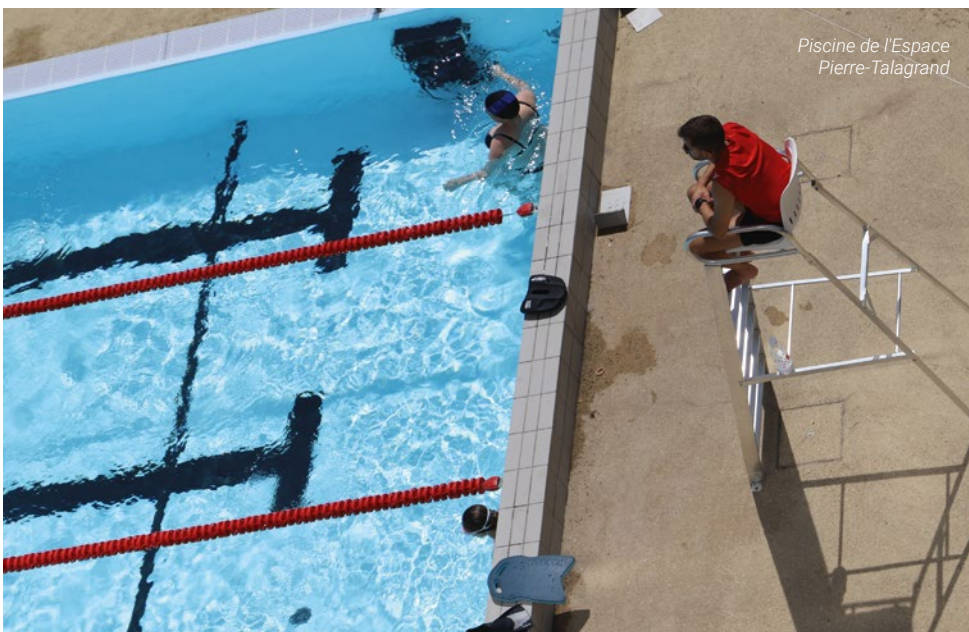
61 219
entrées

275 966 €
de recettes

PISCINE LÉO-LAGRANGE DE TAVAUX

14 163
entrées

26 715 €
de recettes



Aménagement du stade Bobin et de ses vestiaires

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a ainsi décidé en juillet 2018 de réaliser des travaux de rénovation du stade Robert-Bobin et de ses vestiaires. Cette infrastructure sportive, utilisée dans le cadre de la pratique du football mais aussi du rugby et de l'athlétisme, était classée au niveau 5, à cause des dimensions du terrain et de la qualité insatisfaisante de la pelouse.

Des travaux de mise aux normes ont été effectués pour accueillir des compétitions de niveau national : solution hybride innovante pour l'engazonnement, rénovation du terrain de football avec un support en terre et sable, système d'arrosage et de drainage du terrain, création d'une aire de saut à la perche et réhabilitation complète des vestiaires.

Coût de l'opération : 623 122 € HT (dont 54% de subventions sollicitées)

La saison 2021 a été amplement impactée avec un arrêt des compétitions par la crise sanitaire de la COVID 19. La saison 2022 s'est déroulée de manière normale et la pelouse du stade a pu recevoir les rencontres du JDF, du GDR et de l'USD.

Stade de la Pépinière et Paul-Martin

En 2022, les vestiaires de la Pépinière ont été entièrement rénovés (120 000 €) et le terrain

annexe a été remis aux normes avec installation de main courante et remplacement des poteaux de rugby (17 000 €).

Golf du Val d'Amour

En 2020, le Grand Dole a participé financièrement aux travaux de rénovation de l'arrosage à hauteur de 1 500 € pour un coût total de l'opération qui s'élève à 32 000 €.

Le soutien aux clubs sportifs et associations

Outre la gestion d'équipements structurants, le Grand Dole encourage également la pratique sportive en soutenant notamment les associations et clubs sportifs du territoire. En 2022, plusieurs associations sportives ont ainsi été soutenues financièrement pour un montant de 104 400 € (contre 101 100 € en 2021 et 91 000 € en 2020).

Les ambassadeurs du sport

Le Grand Dole soutient les sportifs à travers son programme « Ambassadeurs du Sport ». En 2022, une réflexion était en cours sur la représentativité de ces Ambassadeurs et sur l'image et l'impact pour le Territoire du Grand Dole.



MODERNISER ET DIVERSIFIER LES OFFRES DE MOBILITÉ

Le Grand Dole développe une politique de mobilité à travers son réseau de transport TGD mis en place depuis le 1^{er} septembre 2009, mais aussi avec le déploiement d'une approche globale de la mobilité par le développement de modes de déplacement complémentaires comme les modes doux ou le covoiturage.

Transports

Plan de mobilité

Le Grand Dole a élaboré un plan de mobilité pour définir sa politique sur le thème des mobilités pour les 5 années à venir : enjeux, priorités, niveau d'intervention.

Sur la base du diagnostic du territoire les élus ont déterminé les enjeux principaux à viser. Ils sont détaillés ci-dessous.

Un territoire à dominante périurbaine et rurale, aux densités contrastées

- Proposer des solutions de mobilité adaptées aux contrastes de densité,

Une urbanisation structurée autour de la RD673

- Améliorer l'accessibilité aux pôles générateurs,
- Localiser les générateurs futurs dans des secteurs desservis par les transports collectifs et accessibles à pied et à vélo,
- Renforcer les alternatives à la voiture individuelle le long de la RD673.

Presque autant d'emplois (23 200) que d'actifs (24 000)

- Améliorer la desserte multimodale des pôles d'emploi,
- Lever les freins liés à la mobilité pour les publics en recherche d'emploi ou en formation.

Une forte vulnérabilité énergétique dans les communes périphériques du territoire

- Prendre en compte les personnes non motorisées, en particulier dans les communes rurales,
- Limiter les besoins de déplacements dans les secteurs les plus vulnérables en rapprochant les équipements, les commerces et les services des habitants et en apportant des solutions de mobilité adaptées.



Un usage prédominant de la voiture pour les déplacements domicile-travail

- Limiter l'usage de la voiture individuelle pour les trajets domicile-travail.

Une offre de mobilité cyclable structurante

- Conforter le maillage cyclable structuré autour de l'EuroVélo 6,
- Améliorer et sécuriser les déplacements à pied et à vélo (pacification, partage de l'espace public),
- Développer l'offre en stationnement pour les vélos.

Un impact important des mobilités sur l'environnement

- Réduire le recours aux poids lourds et aux véhicules utilitaires,
- Réduire la dépendance aux moyens de déplacements motorisés,
- Développer les énergies moins polluantes.

Chaque commune bénéficie d'au moins une desserte en transport collectif

- Valoriser les offres existantes et conquérir de nouveaux usagers,
- Améliorer la desserte multimodale des grands pôles générateurs (aéroport, pôle In-ovia, ZA de Rochefort-sur-Nenon, Grandes Epenottes, secteur Rive Gauche, liaison gare – centre-ville),
- Prendre en compte les besoins en stationnement pour les poids lourds et en services pour les conducteurs,
- Préparer la restructuration du réseau TGD pour 2023.

Une offre intermodale

- Améliorer les conditions d'intermodalité (tous réseaux, tous modes),
- Accompagner le développement du covoiturage et plus largement, des services de mobilité.

En conclusion, la politique d'intervention du Grand Dole en matière de mobilité s'organisera autour des orientations suivantes :

- La réponse pour ce territoire ne pourra pas être unique : il s'agit de développer plusieurs solutions de mobilité (transport en commun, vélo, covoiturage ...) à interfacer entre elles,
- Le besoin de solutions de mobilité pour les actifs et les demandeurs d'emploi est fort et prioritaire : bassins d'emploi à desservir (Innovia, Rochefort, ...), limiter la vulnérabilité énergétique des ménages,
- Les actions viseront à réduire l'impact des mobilités sur l'environnement.

Ainsi 6 objectifs prioritaires sont établis :

1. Développer la pratique du vélo et de la marche
2. Faire évoluer l'offre de mobilité pour mieux répondre aux besoins
3. Renforcer l'intermodalité
4. Limiter l'impact environnemental des déplacements
5. Développer les usages partagés de la voiture
6. Optimiser le réseau de voirie

Ils sont déclinés en 14 actions qui structureront la politique des mobilités du Grand Dole.

Réseau TGD

L'exploitation du réseau est déléguée à la société CarPostal, rachetée en 2020 par la société Keolis, a été renouvelée en septembre 2016 pour 7 ans.

Les principes du réseau sont les suivants :

- une desserte de toutes les communes du Grand Dole,
- une offre par commune basée sur la population et la fréquentation,

- un objectif de simplification pour l'utilisateur (réservation et paiement par Internet, information voyageur...).

Après deux années perturbées, le réseau a retrouvé son activité normale. Le port des masques a été obligatoire une partie de l'année, les mesures de désinfections poussées ont été maintenues une partie de l'année également.

> Renouvellement de la flotte de véhicules

En 2022, deux nouveaux bus urbains midhybrides ont remplacé deux bus diesels sur le réseau. Le moteur électrique récupère l'énergie cinétique lors des phases de décélération et de freinage. Celle-ci est acheminée et stockée dans des accumulateurs électriques situés sur le toit du véhicule. Dans les phases d'accélération et d'immobilisation moteur tournant, l'énergie est restituée au moteur électrique. Ce dernier assiste alors la chaîne cinématique conventionnelle, ce qui permet de réduire à la fois la consommation de carburant et les émissions.

> Chiffres clés du réseau

La fréquentation du réseau quant à elle augmente en 2022 par rapport à 2021, +13,5%. Elle reste néanmoins encore inférieure à celle de 2019 d'environ 7,4%. Cette tendance, nationale à l'échelle des réseaux de taille moyenne comme celui du Grand Dole, s'explique en partie par des changements d'habitude des usagers : il y a moins de déplacements (télétravail, réduction des déplacements) et certains usagers ont effectué un report modal vers la voiture individuelle.

Fréquentation en nombre de voyages*	2022	2021
Lignes régulières	665 867	602 469
Lignes régulières interurbaines	246 666	214 706
Lignes sur réservation	19 110	14 212
Navette/Cœur de Ville	8	16
Total (V)	931 651	831 403
Transports Scolaires	62 101	225 703
Kilomètres com. (K) (hors scolaires)	682 988	667 722

*Un voyage équivaut à un trajet

> **Renouvellement du réseau**

En 2022, les études pour le renouvellement du contrat d'exploitation du réseau TGD se sont engagées. Le futur service de mobilité sera géré par une SEMOp. Le nouveau réseau intégrant les priorités du Grand Dole comme les besoins des actifs, des scolaires, ou encore l'amélioration de la communication et la simplification des systèmes billettiques sera en place à compter du 1^{er} septembre 2023.

Ce projet recoupe de plusieurs actions du plan de mobilité :

- Action 5 : réorganiser le réseau TGD pour mieux répondre aux besoins
- Action 7 : développer les actions de communication
- Action 9 : faire évoluer les supports billettique
- Action 11 : renouveler la flotte de véhicules

> **Tarifification combinée**

De nouveaux tarifs combinés sont en place depuis 2019 pour favoriser l'intermodalité avec le train :

- une tarification combinée réseau TER – Réseau TGD avec des réductions tarifaires sur les deux abonnements.
- la Ville de Dole a mis en place un tarif de stationnement à 50% pour les abonnés TER sur le parking des Messageries.

> **Sensibilisation des actifs et des scolaires**

Des actions de sensibilisation ont pu être maintenues en dehors des périodes de confinement dans les établissements scolaires, élémentaires ou collèges. 14 classes ont été rencontrées pour environ 200 élèves sensibilisés en 2022.

Une animation de sensibilisation aux modes doux a été organisée à l'Hôpital Pasteur pendant la Semaine de la mobilité, afin de faire tester au personnel soignant des vélos à assistance électrique.

> **Mise en accessibilité du réseau**

L'Agenda d'accessibilité programmé identifie 58 arrêts prioritaires, dont 50 nécessitent des travaux.

Le programme d'intervention s'est ralenti depuis 2020, les quais les plus simples à aménager étant réalisés, il reste les quais

techniquement plus compliqués. En 2022, le quai du Cours Saint-Mauris, arrêt fréquenté du réseau, a été mis en accessibilité. Les travaux des quais prioritaires de Champvans, Parcey et Saint-Aubin se sont achevés début 2022. Au total, 47 arrêts prioritaires sont aujourd'hui accessibles.

Mise en œuvre d'une politique vélo

Transformation de l'ancienne voie Grévy en voie verte

Les finitions de la voie Grévy ont été réalisées au cours de l'année 2022. L'installation de panneaux de valorisation de la voie et de mobiliers est prévu pour la fin de l'hiver 2022-2023.

Boucle insolite

Dans le cadre de la semaine de la mobilité, le Grand Dole a organisé le 18 septembre 2022 la **6^e édition de la Boucle insolite** : une balade urbaine d'environ 20 kilomètres qui est passée sur les communes de Dole et Authume pour découvrir autrement le territoire, visiter des lieux habituellement fermés au public (IDMM, ETP Synergies, Intermarché Grandes Epenottes, Renault, Bel, Collège Mont-Roland, EPHAD Saint-Joseph...) et inciter les citoyens à prendre leur vélo en ville.

Destinée à un public familial, la boucle a réuni environ **1300 participants pour cette édition**, un record.

La Boucle insolite 2022





SERVICE VDOLE
VÉLOS SIMPLES

22

clients

18

locations
de 1 mois

4

locations
de 3 mois

8

locations
de 6 mois

SERVICE VDOLE
VÉLOS À ASSISTANCE
ÉLECTRIQUE

24

clients

10

locations
de 1 mois

69

locations
de 2 mois

Mai à Vélo

Inauguration de la voie Grévy

Pour fêter l'ouverture de la voie Grévy, le Grand Dole a organisé une grande fête du vélo, en partenariat avec les communes traversées par la voie : Dole, Crissey, Villette les Dole, Parcey, Nevy-lès-Dole, ainsi que les Communautés de Communes de la Plaine Jurassienne et du Val d'Amour. Des animations ont été organisées par les communes et les intercommunalités sur le parcours de la voie Grévy, en partenariat avec les acteurs du vélo du territoire : vélocistes, associations.



Extension du service VDole

Le Grand Dole a inauguré en mai 2016 le service de location de vélo de longue durée VDole. L'objectif principal est d'inciter à la pratique du vélo en permettant aux usagers de disposer d'un vélo, à des tarifs modestes. Dans un souci d'intégration complète à la logique de transport du Grand Dole, ce service est un service du réseau de transport urbain de voyageur TGD, géré par le guichet unique en gare voyageurs. Cela permet d'améliorer encore les complémentarités entre le bus, le train et le vélo.

Le Grand Dole poursuit l'extension du service en 2022 en proposant à la location 5 nouveaux vélos à assistance électrique (VAE). Au total ce sont donc 15 vélos classiques et 24 VAE qui sont proposés à la location. La durée de location d'un VAE est limitée à 2 mois, non renouvelables, pour assurer une

meilleure rotation des vélos, l'objectif étant de tester avant d'envisager une acquisition pour les particuliers. Ce système de location est couplé avec l'installation par le Grand Dole d'un abri à vélos sécurisé sur le parvis de la gare de Dole, dont la capacité a été doublée en septembre 2020 pour atteindre 72 places.

Savoir rouler à vélo

Le Grand Dole accompagne le Savoir rouler à vélo dans les écoles en mettant à disposition des vélos pour les enfants lors des cycles vélos dans les écoles du Grand Dole et les centres de loisirs. Un partenariat a été mis en place avec la Régie de quartier qui répare et prête ses vélos aux écoles et gère la logistique.

Lancement du programme Moby dans les écoles

Le Grand Dole s'inscrit dans le programme national Moby dont l'objectif est de déployer un Plan de Déplacement Établissement Scolaires (PDES), afin d'encourager le recours aux modes de transports alternatifs pour les déplacements scolaires, que ce soit pour les familles, le personnel et également pour les sorties occasionnelles de l'école. Il s'appuie sur une structure locale, le CPIE, qui anime ce plan dans les écoles retenues. Le Grand Dole a décidé de mener cette démarche sur 3 établissements scolaires : Bedugue-Poiset qui vont se regrouper prochainement et Damparis. La démarche engagée fin 2022 sera opérationnelle pour 2023.

Le covoiturage

Une aire de covoiturage de 112 places a été créée en septembre 2022 à la sortie de la gare de péage d'autoroute d'Authume. Un arrêt de bus et un arrêt minute ont été aménagés pour sécuriser les passagers des lignes longues distances.

Ce projet sera complété par un parking à vélo en 2023, une couverture par des ombrières photovoltaïques et des Infrastructures de Recharge pour les Véhicules Électriques (IRVE).

PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Les actions du Grand Dole en faveur de la protection et de la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie du territoire portent notamment sur la préservation de la biodiversité, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la réduction des déchets ménagers, l'amélioration de la qualité de l'eau, mais aussi la sensibilisation à l'environnement.

De manière générale, le Grand Dole intervient aussi bien sur des services à la population, d'accompagnement aux communes, de la construction de projets territoriaux, de la réalisation de travaux et de la sensibilisation. Ses moyens d'action reposent sur les services de la collectivité, ses communes et ses nombreux partenaires institutionnels et associatifs : Département, Sictom, SMDL, ATMO BFC, Dole Environnement...

Les déchets ménagers

En 2022, le SICTOM a mené une expérimentation pour améliorer le tri des déchets lors des événements culturels. Des colonnes de tri ont été installées lors de trois événements majeurs du territoire (Cirque et Fanfares, Rockalissimo et No logo) afin de permettre le recyclage des bouteilles plastiques et canettes aluminium, et ainsi diminuer les quantités de déchets envoyés à l'incinération..

Le nettoyage de printemps

Le Grand Dole a coordonné pour la première fois différents nettoyages de printemps dans les communes en début d'année 2022. Plusieurs communes du territoire organisent déjà depuis quelques années des opérations de ramassage de déchets avec leurs citoyens ou avec leurs écoles, mais le Grand Dole souhaitait en 2022 :

- encourager de nouvelles communes à lancer de telles opérations,
- faciliter les initiatives communales en proposant un appui technique et matériel avec le SICTOM de la zone de Dole,
- mais aussi appuyer la communication autour de ces différents événements en coordonnant les nettoyages organisés sur le territoire en un seul et même week-end et ainsi gagner en visibilité.

12 communes du territoire ont répondu positivement à cette proposition du Grand Dole. Cette collaboration avec le SICTOM a permis la mise à disposition de 25 bacs de collecte et plus d'une centaine de sacs poubelles pour les communes.

Initialement programmés le samedi 2 avril, la plupart de ces nettoyages de printemps ont été annulés ou reportés en raison de la neige qui est tombée ce jour-là. Les communes ont alors été libres de choisir la date de report.

Nettoyage de printemps à Choisey



Les espaces naturels

Réseau des Espaces Naturels Sensibles des Monts Dolois

> Travaux de restauration des sites

- Au **Grand-Mont** sur la commune d'Authume, finalisation des travaux engagés fin 2021 pour une remise en pâturage du site effective au printemps 2022.
- À **Chaude au Loup** sur la commune de Rainans et **aux Rangs** sur la commune d'Archelange, travaux de débroussaillage manuel de la végétation arbustive.
- À **Croc de Bois** sur la commune de Chevigny, travaux d'entretien spécifiques.

> Valorisation grand public

- La conception des panneaux pédagogiques et la signalétique pour la valorisation grand public des sites ENS a été confiée en 2022 à Dole Environnement. La réalisation du mobilier et sa pose seront réalisés en 2023.
- Inauguration de l'exposition "**L'Appel des Monts**" et remise des prix aux lauréats du concours photo du même nom à l'occasion de la journée de la Biodiversité à Champvans en mars 2022. L'exposition était installée à la Foire aux Plantes de Rainans en avril et de début octobre à fin décembre à la médiathèque de l'Hôtel Dieu.



Projet de panneaux pédagogiques

La découverte du patrimoine local

PDIPR - Mise en œuvre du réseau de sentiers de randonnées pédestre et de boucles VTT

En 2022 : développement du réseau pédestre avec la création de boucles communales sur Saint-Aubin et Tavaux.

La réalisation de la signalétique directionnelle a été confiée à l'entreprise Pic Bois et la pose a été confiée à l'ASMH. Le chantier, qui comprend l'installation de 16 poteaux directionnels, s'est déroulé en décembre 2022. Les panneaux de départ seront installés début 2023. Avec ces nouveaux itinéraires, le réseau PDIPR du Grand Dole passe **de 230 km à 250 km.**

La transition énergétique

Mise à disposition de surfaces publiques pour la pose de systèmes photovoltaïques

En 2022, l'AMI (Appels à Manifestation d'intérêt) photovoltaïque est rentré dans une phase de production d'électricité renouvelable, de réalisation des travaux et d'aboutissement de la contractualisation sur les sites du Grand Dole :

- Réception en juillet 2022 des travaux d'installation des ombrières sur le parking de Dolexpo engagés fin novembre 2021 par la société OPALE et mise en service de la production d'électricité en septembre 2022 (surface totale de 9300 m²).
- Réalisation des travaux d'installation des ombrières sur le parking de l'Aquaparc par la société Réservoir Sun (surface totale de 5000 m²). Travaux débutés mi-avril 2022, suspendus pendant la saison d'ouverture estivale de l'Aquaparc, afin de laisser l'accès au parking, repris début septembre et achevés fin décembre 2022. La mise en service de la production d'électricité est programmée début 2023.
- Signature fin novembre 2022 des contrats de location pour les sites de Saint-Aubin (surface de 1500 m²) et d'Authume dont les travaux sont prévus en 2023 (surface de 2400 m²).



Panneaux photovoltaïques

Modernisation de l'éclairage public

Le Grand Dole gère à ce jour environ 600 points d'éclairage public, majoritairement situés sur les Zones d'Activités Economiques du territoire. En 2022, la collectivité a poursuivi son plan de modernisation de l'éclairage public en changeant plus d'une centaine de luminaires pour des LEDs, beaucoup moins énergivores, sur les ZAE de Chaucheux et des Epenottes. Ainsi, 46% des points lumineux gérés par le Grand Dole sont à ce jour très économes en énergie et la collectivité prévoit d'arriver aux 100% à la fin 2023.

Les semaines du développement durable

Les semaines du développement durable ont été organisées par le Grand Dole et la Ville de Dole à l'automne 2022. L'objectif de cet événement européen est de promouvoir la transition écologique à travers la valorisation d'initiatives locales et la sensibilisation du public au développement durable. Pour cette première édition, les deux collectivités avaient la forte volonté de valoriser les structures locales agissant dans le secteur

de la transition écologique et de la protection de l'environnement, et de proposer une programmation variée sur 4 semaines.

Elles ont pour cela fait appel aux communes du territoire et autres partenaires afin de recenser les actions potentielles, et se sont appliquées à programmer les animations à des horaires variés, de manière à ce que chacun puisse trouver au moins une animation correspondant à son emploi du temps. Au total, ce sont plus de 24 animations, gratuites et ouvertes à tous, qui ont pu être proposées à l'ensemble du territoire entre le 17 septembre et le 15 octobre 2022.

De multiples thématiques ont été abordées telles que la gestion et la prévention des déchets, les énergies renouvelables, la rénovation énergétique des logements, les mobilités douces et les transports en communs, la gestion et préservation de la ressource en eau, la protection de la biodiversité, etc. Ce sont les ateliers de construction de nichoirs à passereaux et d'initiation à la permaculture qui ont obtenu le plus de succès.



SEMAINES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

24
animations
dans plusieurs
communes du territoire
(ateliers, visites de
sites, conférences,
salons, etc)

18
partenaires
(communes, syndicats,
associations et
entreprises du territoire)

+ de 800
personnes sensibilisées,
adultes et enfants

Atelier nichoirs



Eau et assainissement Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

La compétence Assainissement Non Collectif est assurée par la Communauté d'Agglomération depuis 2011. Le service concerne les habitations non raccordées à un système d'assainissement collectif, soit environ 6 400 habitants sur le territoire et 2 800 installations.

Ce sont 2 délégataires (Sogedo et Suez) qui réalisent les visites à domicile dans le cadre des contrôles périodiques de bon fonctionnement. Le taux de conformité des installations est de l'ordre de 68 %.

Un programme d'animation incitant les propriétaires à la réhabilitation d'installations présentant un risque sanitaire ou pour absence d'installations a été mis en œuvre. Il a permis d'aider à financer 100 réhabilitations, via un programme de l'Agence de l'Eau.



SPANC

100
réhabilitations
d'installations
aidées depuis
2015

2 800
installations

6 400
habitants
concernés

Services publics d'eau et d'assainissement collectif

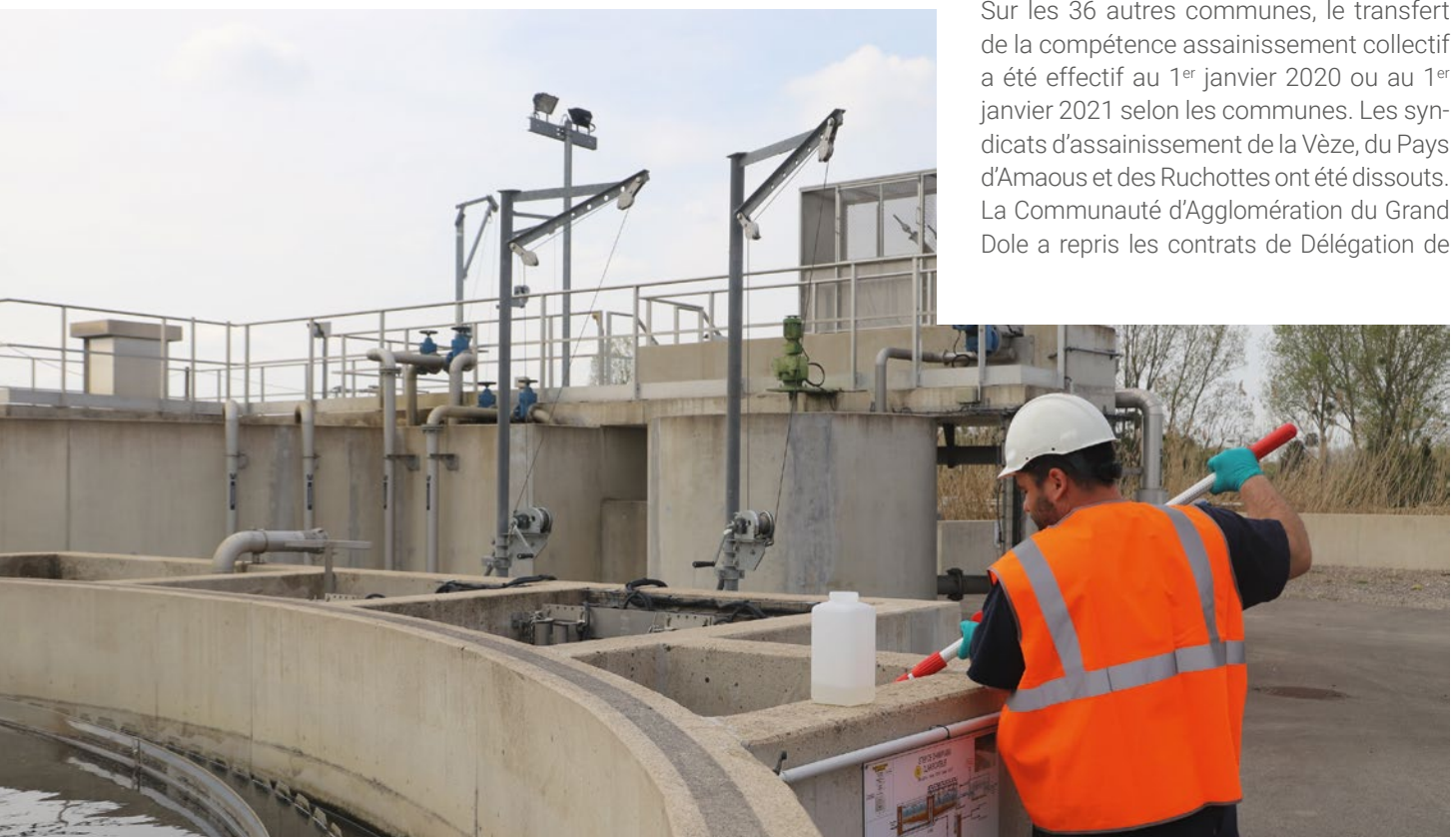
Suite à la Loi NOTRE du 8 août 2015 et à la Loi du 3 août 2018, les compétences eau potable, assainissement et eaux pluviales urbaines ont été transférées à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole depuis le 1^{er} janvier 2020.

En matière d'eau potable, cela se traduit par une substitution de la Communauté d'Agglomération (à la place des communes concernées) au sein de **Doléa**, structure assurant la gestion de l'eau potable sur Dole et au sein des 5 syndicats d'eau existants sur le territoire du Grand Dole : **Syndicat des Eaux de Montmirey, Syndicat des Eaux du Moulin Rouge, Syndicat des Eaux du Recépage, Syndicat des Eaux de la Région de Dole et Syndicat des Eaux des Trois Rivières.**

En matière d'assainissement, sur les 47 communes du Grand Dole, **11 communes ne disposent d'aucun réseau d'assainissement collectif** : Abergement-la-Ronce, Aumur, Auxange, Chevigny, Falletans, Frasnelle-Meulières, Lavangeot, Peintre, Pointre, Nevy-lès-Dole et Villers-Robert.

Sur les 36 autres communes, le transfert de la compétence assainissement collectif a été effectif au 1^{er} janvier 2020 ou au 1^{er} janvier 2021 selon les communes. Les syndicats d'assainissement de la Vèze, du Pays d'Amaous et des Ruchottes ont été dissouts. La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a repris les contrats de Délégation de

Station d'épuration
de Champvans



Service Public en cours sur 15 communes (Authume, Amange, Archelange, Audelange, Bave-rans, Châtenois, Crissey, Dole, Eclans-Nenon, Foucherans, Jouhe, Parcey, Rochefort-sur-Ne-non, Saint-Aubin et Villette-lès-Dole).

Sur les 21 autres communes, la Commu-nauté d'Agglomération a organisé et mis en œuvre l'exploitation du service par le biais de contrats de prestations de service ; les communes concernées sont Biarne, Brevans, Champagney, Champdivers, Champvans, Choisey, Damparis, Le Deschaux, Gevry, Gredisans, Lavans-lès-Dole, Malange, Me-notey, Moisse, Monnières, Peseux, Rainans, Romange, Sampans, Tavaux et Vriange.

Afin d'acquiescer une connaissance précise des installations existantes en matière de collecte et de traitement et de leur état, **la Commu-nauté d'Agglomération a réalisé un Schéma Directeur d'Assainissement sur l'ensemble des 47 communes de son territoire.**

En 2022, les résultats et les conclusions de ce schéma directeur ont été présentés à la Conférence des Maires le 14 avril 2022 et aux élus de chacune des communes concernées lors de 22 réunions durant le mois de juin 2022.

Un plan pluriannuel d'investissement a été élaboré : il s'agira de réaliser 20 millions d'euros de travaux sur les 10 prochaines années avec en particulier la construction d'une nouvelle station d'épuration à Dam-paris et à Parcey, la mise en œuvre d'une nouvelle solution de traitement à Tavaux et la réhabilitation de nombreux réseaux d'assainissement sur diverses communes du Grand Dole dont Damparis, Tavaux, Choisey, Champvans, Saint-Aubin, Foucherans, Sampans...

En 2022, le Grand Dole a consulté et choisi le maître d'œuvre (Verdi) qui sera en charge du suivi des travaux sur Damparis : les études préalables, le dossier d'autorisation Loi sur l'Eau et le choix du constructeur de la future station seront réalisés en 2023.

Un plan d'économies d'énergie inédit

En plus des investissements réalisés depuis plusieurs années par la communauté d'agglomération pour isoler ses bâtiments et en améliorer les performances énergétiques, le Grand Dole a dû mettre en œuvre depuis début novembre 2022, un Plan d'économies d'énergie, comprenant 25 mesures au vu de l'augmentation significative des coûts de l'énergie. Ces mesures concernent principale-ment l'optimisation des bâtiments du Grand Dole, avec la diminution des températures de certains lieux (bâtiments administratifs, associatifs ou culturels) ou chauffage coupé comme à la Médiathèque de Tavaux, bâti-ment hautement énergivore.

Le complexe sportif Pierre-Talagrand a éga-lement été impacté, avec la diminution des températures dans les bassins de l'espace aquatique et la diminution des plages horaires d'accès pour le bassin nordique.

Le Grand Dole gère plus d'une vingtaine de bâtiments en plus des stades de la Pépinière, Paul-Martin et Bobin. Les énergies principale-ment utilisées dans ces bâtiments sont **le réseau de chaleur urbain, le gaz naturel pour le chauffage des bâtiments hors Dole, et l'électricité.**

Le prix de l'énergie a bondi ces dernières années et les estimations de tarifs aux-quels la collectivité est soumise pour **2023 correspondent à une hausse de 69% pour le réseau de chaleur urbain, 170% pour le gaz naturel et 211% pour l'électricité par rapport à l'année 2020.**

Grâce à l'ensemble des mesures d'urgence prises, le Grand Dole devrait diminuer sa consommation d'énergie (tout confondu) de 1 million de kWh pour 2023, soit la consom-mation électrique annuelle de **plus de 660 chauffe-eau électriques, ou bien d'environ 3000 ordinateurs portables.** Cela repré-sente environ **160 tonnes de CO₂ évitées et 200 000 € de coût économisé.**

Afin de faire respecter l'ensemble de ces mesures et dans un objectif d'amélioration continue de l'éco-exemplarité de la collecti-vité, le Grand Dole a mis en place en 2022 un réseau de référents transition écologique au sein de ses services.



ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE

25

**mesures mises
en place depuis
novembre 2022**

200 000 €
**d'économies
espérées**

160
**tonnes de CO₂
évitées**



Caméra de vidéoprotection

Sécuriser l'espace public **Projet de vidéoprotection**

Le projet de déploiement de la vidéoprotection, initié en 2021, s'est poursuivi en 2022 sur 11 communes du Grand Dole et sur plusieurs zones d'activité économique du territoire. Un projet est actuellement à l'étude sur une nouvelle commune.

139 caméras ont été installées en 2021 et 2022 et le déploiement se poursuit en 2023 et 2024.

Activité de la fourrière intercommunale

En 2022, 118 véhicules ont été enlevés (11 sur Dole et 7 sur les autres communes du GD). 55 véhicules ont été restitués et 63 ont été détruits (ventouses épaves).



ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

L'objectif est de développer l'attractivité et le rayonnement du territoire en faisant la promotion des atouts des communes du Grand Dole. Avec ses héritages légués par des siècles de vie et de développement, ses monuments historiques, ses forêts, sa biodiversité, ses infrastructures de qualité, la Communauté d'Agglomération peut se positionner comme une grande destination française, voire européenne.

INDICATEURS DOLE TOURISME 2022

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole continue son développement touristique autour de ses 3 axes à objectifs forts : Itinérance, gastronomie et patrimoine.

L'hôtellerie de plein air (camping) et les hôtels ont bien fonctionné. La majorité des restaurateurs et des professionnels du tourisme est très satisfaite.

Une bonne fréquentation d'avant-saison estivale, où l'on revient à des niveaux comparables à 2019, avec un petit creux fin juin début juillet. Les clientèles françaises, basées majoritairement en Rhône Alpes, Ile de France et Grand Est, ont une présence forte en représentant 80% à l'accueil de l'Office du Tourisme. Une augmentation de la clientèle en mai, juillet et août a été remarquée avec une stabilité sur le mois de juin.

Les clientèles étrangères représentent 20 à 25 % de la clientèle globale avec un très bon début de saison dès avril 2022, dû au retour notamment des Allemands (et forte présence des Néerlandais en juillet et août) avec une fréquentation des Allemands proche de l'année de référence 2019 dès mai et juin. C'était assez stable pour les touristes suisses et belges.

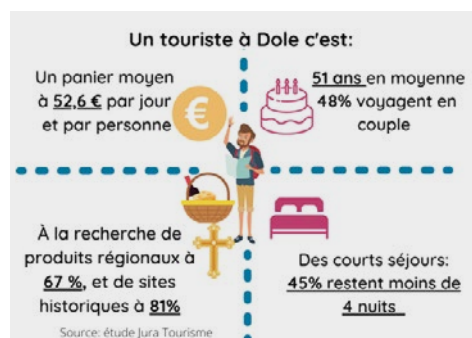
En juillet et août, il y a eu une très bonne fréquentation générale, surtout au niveau des campings caristes, cyclotouristes et des familles.

La belle météo (voire une très forte chaleur régulière) a encouragé les clientèles de passage à rester pour les points d'eaux et la fraîcheur de la forêt (massif de la Serre et forêt de Chaux).

Statistiques de fréquentation à Dole tourisme

On compte pour l'année 2022 :

- **22 871 visiteurs à l'Office de Tourisme** (18 475 en 2021)
- **1 091 demandes d'informations par mail** (829 en 2021)
- **4 846 appels téléphoniques** (4 387 en 2021)
- **8 734 abonnés Facebook** (8 080 en 2021)
- **1 706 abonnés Instagram** (1 472 en 2021)



Quelques indicateurs commerciaux

Commercialisation	2022	2021
Ligne des Hirondelles	2 500 voyageurs 60 dates	1 059 voyageurs 25 dates
Montées au clocher de la Collégiale	3 000 visiteurs	1 942 visiteurs 29 dates
Visites guidées individuelles	777 visiteurs 52 visites	753 visiteurs 62 visites
Visites guidées en groupe	173 groupes 3 726 visiteurs	55 groupes 1 177 visiteurs

En Conclusion : Pas de « sur-tourisme » en 2022, mais une très belle fréquentation touristique à des niveaux comparables ou même supérieurs à 2019

NB : Les métiers de bouche et l'hôtellerie de plein air sont pleinement satisfaits !

CRÉATION DE LA MARQUE « DOLE À CROQUER ! »

En 2022, « Dole à Croquer » a été créée, telle une marque qui sert à promouvoir les atouts gourmands de la destination : les bonnes tables, les artisans des métiers de bouche, les événements gourmands, les producteurs et les marchés du Grand Dole, ainsi que les projets gourmands présents et à venir.

Cette marque est accompagnée d'une nouvelle documentation touristique "La Carte Gourmande du Grand Dole", ainsi que d'une innovation touristique le "PASS DOLE à CROQUER" en vente à Dole Tourisme depuis le 1^{er} juin 2022 et lancé avec 10 acteurs de métiers de bouche partenaires.



ÉDUCTOUR

L'organisation d'un Éductour, par Dole Tourisme, a eu lieu le 2 juin 2022 où les Offices de tourisme de Bourgogne Franche-Comté ont pu découvrir la dynamique de la marque "Dole à Croquer" ainsi que les activités de cyclo-tourisme sur la Voie Jules Grévy, l'Eurovélo 6 et l'activité fluviale avec "Une belle aventure".

Cette journée a permis de renouer des liens avec les Offices voisins, de créer des synergies et réaffirmer la place de Dole en tant que destination privilégiée et idéale en matière de patrimoine, gastronomie et itinérance.

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET

La fréquentation du site internet www.doletourisme.fr est à comparer avec les deux années précédentes. La fréquentation en 2022, toutes plateformes confondues, a explosé en étant multipliée par au minimum 3 par rapport à 2019 et quasi 2 par rapport à 2021*.

- **Visiteurs mars à juin 2019 : 15 019** dont 654 sur mobile / 1 840 sur tablette / 12 525 sur ordinateur (avant refonte du site internet).
- **Visiteurs mars à juin 2021 : 25 419** dont 12 784 sur mobile / 1 411 sur tablette / 11 295 sur ordinateur (réservation en ligne)
- **Visiteurs mars à juin 2022 : 46 725** dont 27 419 sur mobile / 2 274 sur tablette / 16 856 sur ordinateur (réservation en ligne).

LE CONTRAT DE CANAL DU RHÔNE AU RHIN

Vers une stratégie de développement touristique

L'étude d'opportunités pour le **développement des activités fluviales et fluviales** menée par les Voies Navigables de France avec la coopération de 8 EPCI du linéaire, dont celle



de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, en qualité de chef de file territoriale, s'est clôturée fin septembre 2022.

Les besoins et enjeux issus du diagnostic ont révélé les axes de travail du contrat de canal, qui portent notamment sur :

- l'amélioration de la signalétique de guidage et touristique ;
- la garantie d'un niveau de service de qualité sur l'eau et autour de l'eau (équipements et services aux itinérants) ;
- le développement de l'offre d'activités de bateau ainsi que la montée en gamme de la filière péniche hôtel ;
- le développement d'hébergements et de la restauration à proximité de la voie d'eau et de l'Eurovélo 6 ;
- la mise en réseau des professionnels du tourisme et des locaux « ambassadeurs », pour développer la destination.

Les partenaires de la démarche se sont accordés sur le postulat de la destination valorisant **le voyage sous forme d'aventure**, permis notamment grâce aux villes supports traversées, à l'instar de Dole, Besançon et Montbéliard, qui misent sur l'intermodalité et dynamisent la voie d'eau grâce à des activités de pleine nature.

Par ailleurs, le Doubs permettant une connexion facile avec l'Europe (le Rhin d'un côté, la Saône et le Rhône de l'autre), la volonté a été formulée de rendre cet **axe européen visible** en le matérialisant dans un espace intellectuel commun : la **culture**.

ÉDUCTOUR

16

Offices de Tourisme présents : Jura, Doubs, Côte d'Or et Saône et Loire

29

participants

41

personnes mobilisées



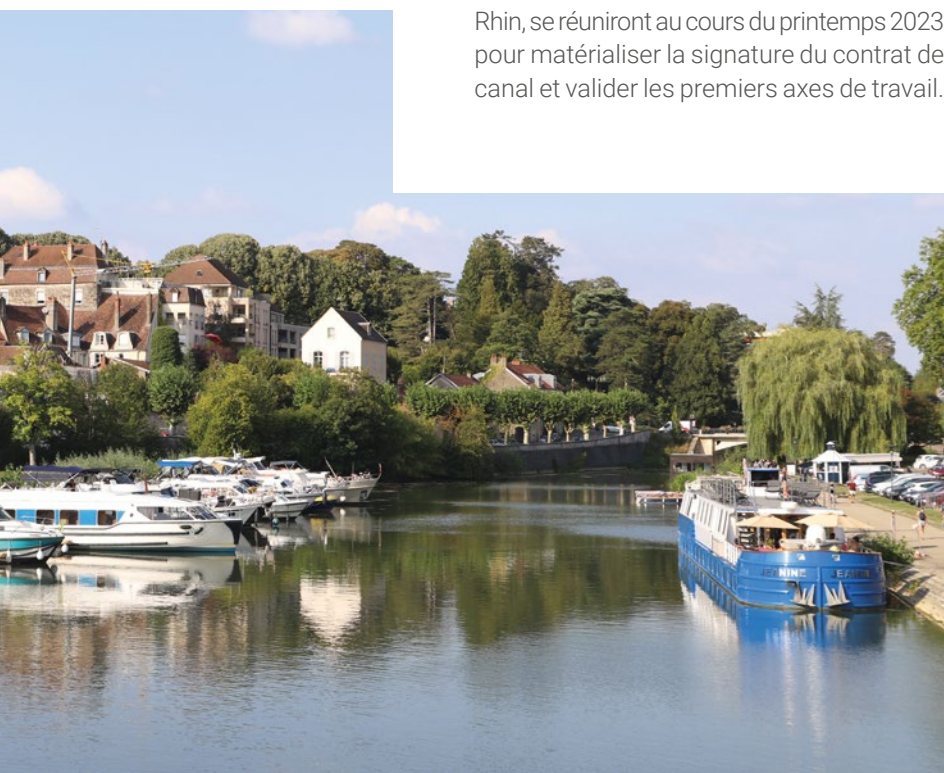
*Source Google Analytics

L'importance accordée par chaque territoire à la musique, aux festivals, aux événements sur l'eau (Cirques et Fanfares, la Fête de l'eau, pour Dole) sur le linéaire, est un atout à exploiter. Il s'agit d'incarner la **dimension européenne** de la destination en capitalisant sur la culture qui lui confère vitalité et renouveau et qui permet un trait d'union géographique et culturel.

Ainsi, la stratégie opérationnelle retenue pour le canal du Rhône au Rhin s'articule autour de **3 grands défis** étroitement liés pour conduire au projet du territoire, déclinés en fiches actions :

- Affirmer l'ambition de l'itinérance sous toutes ses formes ;
- Développer l'attractivité et la compétitivité de la destination ;
- Construire et animer la notoriété de la destination CRR.

Les territoires et partenaires engagés dans la démarche Contrat de canal du Rhône au Rhin, se réuniront au cours du printemps 2023 pour matérialiser la signature du contrat de canal et valider les premiers axes de travail.



ÉVÈNEMENTIEL 2022

2022 a été une année de reprise exceptionnelle pour l'évènementiel !

Rockalissimo

les 10 et 11 juin 2022 à Saint Aubin : 6 000 festivaliers !

Dole, Ville départ du Tour de France 2022

Étape Dole-Lausanne le samedi 9 juillet !

Week-end Gourmand 2022 du Chat Perché

8^e édition - Invités : Lahr (Allemagne) et Joigny (89) - 37 000 visiteurs sur 3 jours.

Cirque et Fanfares

40 000 visiteurs.

Autres événements

Nuits (Re)Belles, Salon du Polar, Texte et Bulle, Concerts du Conservatoire, Journées du Patrimoine...

Regalexpo 2022

4^e édition du 18 au 20 novembre 2022 avec la Nièvre en invitée d'honneur. 8 000 visiteurs et 90 producteurs artisans accueillis.



AÉROPORT DOLE TAVAUX

Activité de la plateforme aéroportuaire de Dole-Jura

Après deux années d'exploitation fortement impactées par les crises sanitaires, l'activité de la plateforme aéroportuaire de Dole-Jura a retrouvé en 2022 un niveau quasi identique à 2019 (90%) en termes de trafic et de fréquentation :

- 100 401 passagers transportés
- 11 675 mouvements d'avions
- une reprise des vols charters (20 vols)
- 20 vols médicaux.

GENS DU VOYAGE

Aire d'accueil des gens du voyage de Dole Authume :

- 6 emplacements permettent d'accueillir 20 caravanes
- 84% d'occupation en 2022
- Des travaux de réhabilitation et de sécurisation ont été effectués en juin 2022

Zone du Tumulus : 4 familles qui s'installeront en février 2023.

LA COMMUNICATION

Nombre de parutions en 2022 :

- 1 Rapport d'activités 2021
- 3 Grand Dole Mag'
- 5 comptes rendus du Conseil Communautaire

Actualisation du site du Grand Dole : www.grand-dole.fr, du compte Instagram et de la page Facebook.

TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Depuis 2018, un plan de déploiement du très haut débit est en cours sur le territoire du Grand Dole.

Point sur l'avancée des travaux réalisés en 2022 :

- Tavaux : mise en service effective depuis juin 2022.
- Crissey, Monnières, Authume, Champvans : mise en service effective depuis juillet 2022.
- Damparis : mise en service effective depuis décembre 2022.

2 conseillers numériques ont réalisé 155 ateliers dans 16 communes du Grand Dole.





COOPÉRATIONS ET SOLIDARITÉS TERRITORIALES

Cet axe vise à développer la cohérence entre les différentes communes membres du Grand Dole, en vue d'améliorer son attractivité tout en respectant les solidarités territoriales.

L'organisation du territoire doit ainsi permettre de faire du Grand Dole un territoire équilibré sur le plan de l'accès et des connexions inter-territoriales, de l'occupation de l'espace, de la répartition des services et des infrastructures.

URBANISME OPÉRATIONNEL

Sur la base des OAP sectorielles examinées en CLSPR pour le secteur Pasquier Prélot Pasteur, il a été défini un projet d'étude à conduire pour aller plus loin dans la définition de la faisabilité technique et économique des orientations prévues au PSMV. Une consultation de bureaux d'études a été lancée et ladite étude sera conduite sur le premier semestre 2023 afin que la collectivité dispose d'éléments concrets permettant de préfigurer sur le long terme les aménagements à mener sur le bas de la vieille ville.

PLANIFICATION TERRITORIALE

SRADDET

La Région Bourgogne-Franche-Comté a adopté en 2020 le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET).

Avec la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, les SRADDET sont tenus d'intégrer des objectifs tendant vers le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) qui seront à décliner par la suite dans les documents d'urbanisme locaux. Le SRADDET de Bourgogne-Franche-Comté a ouvert une procédure de modification en 2022, démarche qui se poursuivra en 2023. Le Grand Dole participe aux échanges de concertation organisés par la Région.

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Après deux années d'application du PLUi, s'est engagée en 2022 une réflexion sur ses potentielles évolutions. La rencontre individualisée de chaque commune du Grand Dole a permis un tour d'horizon détaillé. Une sélection a dû être opérée pour rester dans les jalons des procédures administratives mobilisables. Les délibérations engageant des procédures de révision allégée et de modifications datent de décembre 2022 et tracent la voie d'une année 2023 active pour le PLUi.

Parmi les recours portés contre le PLUi approuvé le 18 décembre 2019, deux ont été portés en cours d'appel. Les jugements sont attendus pour 2023.

Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV)

Le plan de sauvegarde et de mise en valeur régissant le site patrimonial remarquable approuvé le 27 décembre 1993 n'a connu qu'une simple modification, très localisée sur un petit secteur, en 2003.

Un projet de révision du PSMV a été évoqué dès 2011, mais finalement engagé en 2018.

Malgré des difficultés rencontrées en 2020 et 2021 avec la crise sanitaire, le projet de PSMV a connu de grandes avancées en 2022 :

- Rapport de présentation P1 validé en Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable le 13 octobre 2022, avec un volet archéologique,
- Rapport de présentation P2 (vérification et justification de la compatibilité avec le PADD du PLUi) actée en CLSPR sur une version provisoire nourrie à l'avancement des travaux.
- Fiches immeubles : atteinte d'un taux de visite de 66%
- OAP thématiques et OAP sectorielles également examinées en CLSPR
- Fiches démolition de l'actuel PSMV revues en totalité en fin d'année 2022
- Dépôt d'un dossier « d'examen cas par cas » avec dispense accordée par la MRAE le 12 novembre.

Les travaux vont se poursuivre avec l'établissement du règlement et du document graphique.

La concertation mise à mal en période COVID a pu être renforcée en 2022 avec notamment des visites thématiques organisées à l'automne.

Un inspecteur des Patrimoines diligenté par le Ministère de la Culture est venu s'enquérir



de l'avancement du dossier à la mi-décembre, l'objectif étant une approbation du document en 2024.

Règlement local de Publicité (RLPi)

L'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi), relancée en 2021, a abouti le 24 novembre 2022 par l'approbation du projet. A compter du 1er janvier 2023, des règles locales complètent la réglementation nationale pour les supports d'enseignes et de publicité sur tout le territoire intercommunal.

La compétence d'instruction de dossiers préalables et le pouvoir de police de l'affichage relèvent désormais des communes, avec le soutien du service mutualisé d'instruction du Droit du sol.



LOGEMENTS
LOCATIFS SOCIAUX

6

programmes
de logements

16 M€
de travaux

87

opérations
de rénovation
énergétique pour
des logements
privés

HABITAT

Déjà ralenti en 2020 et 2021 du fait de la pandémie, le contexte international a littéralement bloqué l'avancée de projets notamment dans le logement social. En effet, 11 projets devaient voir le jour en 2022, représentant 151 logements locatifs sociaux. Seulement 5 opérations ont pu aboutir pour un total de 73 logements et 16 M d'€ engagés contre 26 M d'€ prévus initialement. Cette tendance à un ralentissement net de la construction de logements est malheureusement confirmée en 2023 avec seulement deux opérations prévues en programmation.

Les interventions sur le parc privé n'ont pas été impactées si fortement même si sur 97 projets de rénovation énergétique et d'autonomie prévues avec l'ANAH (Agence Nationale à l'Amélioration de l'Habitat) seulement 76 ont pu voir le jour. Ce sont comme en 2021 les dossiers "énergie" qui en ont le plus souffert avec 85% de réalisation des objectifs. Crise internationale, explosion des coûts de matières premières et des énergies, mise en place du projet "France Rénove" sur le plan national, les propriétaires ont été plus frileux en 2022 pour engager des travaux de réhabilitation de leurs biens et ont privilégié le dispositif "Ma Prime Rénove", au détriment de "Ma Prime Rénove Sérénité", géré par le Grand Dole dans le cadre de sa délégation de compétences.

La dotation initiale de l'ANAH de 801 986 € a

été complétée en fin d'année pour répondre aux demandes des usagers pour un montant complémentaire de 86 694 €.

Le Grand Dole a mis à jour en 2022, son règlement d'intervention financier en faveur du parc privé.

FONCIER

Le Droit de préemption Urbain

Le droit de préemption urbain est depuis le 1^{er} novembre 2015 une compétence du Grand Dole.

L'exercice du droit de préemption reste une pratique exceptionnelle mais les DIA permettent parfois l'engagement de négociations sur un secteur particulier et elles offrent surtout une vision essentielle de l'état du marché.

En 2022, le Grand Dole n'a pas préempté, mais elle a délégué 4 fois aux communes son droit de préemption (Authume, Moisey, Le Deschaux et Dole). Pour mémoire, en 2021, le Grand Dole avait préempté une fois et avait délégué une fois son Droit de Préemption Urbain (DPU) à la ville de Dole.

Pour toutes les communes confondues, le volume de Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) traitées pour 2022 est de l'ordre de 1200 soit un chiffre très légèrement supérieur à 2021 (+ 1.5%). Cette constance masque en fait des disparités : Dole voit une augmentation substantielle des ventes sur son territoire (+ 10% avec 525 DIA) essentiellement due à des ventes à la découpe en monuments historiques et en patrimoine situés en SPR donc éligible au régime fiscal Malraux (Hôtel de Champagny, collège de Grammaire, Couvent des Cordeliers, 3 opérations qui globalisent largement l'augmentation constatée d'une cinquantaine de DIA sur Dole). Sur d'autres communes, la tendance est également à la hausse (Champvans, Jouhe par exemple qui ont notamment des opérations récentes de type lotissements) à l'inverse d'autres communes voient se terminer les ventes sur certaines opérations et enregistrent donc une baisse qui les ramènent aux chiffres de 2018 ou 2019.



Conférence
des secrétaires

RENFORCEMENT DE LA MUTUALISATION DES SERVICES

1. Le schéma de mutualisation des services de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a été adopté en Conseil Communautaire le 29 juin 2021, pour la période 2021-2026. Un bilan annuel mentionnant l'état d'avancement de chaque action inscrite dans ce schéma a été présenté à la commission "Services aux communes" le 8 novembre 2022 ainsi qu'au Conseil Communautaire du 24 novembre 2022.

2. Mise à disposition de personnels administratifs. En 2022, 18 communes, 5 associations foncières, 1 SIVU, 1 SIVOS, 2 Syndicats Mixtes et 1 agence postale ont fait appel au service de remplacement des secrétaires de mairie de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, dont certains à plusieurs reprises dans l'année. 13 secrétaires ont été mises à disposition toute l'année, pour des remplacements de longues durées ou ponctuels.

3. Mise à disposition de personnels techniques. Depuis le 1^{er} mai 2022, la Communauté d'Agglomération du Grand Dole assure les missions que proposaient le Syndicat à Vocation Simple – SIVOS – de Rochefort-sur-Nenon, sur le territoire des communes concernées (Amange, Archelange, Châtenois, Éclans-Nenon, Falletans, Lavangeot, Lavans-lès-Dole, Rainans et Rochefort-sur-Nenon).

Les agents techniques mis à disposition des communes ont pour principales missions : la tonte, le débroussaillage, le désherbage, le ramassage des feuilles, la taille des haies, etc. Ils sont mis à disposition des communes de façon pérenne ou ponctuelle, en fonction de leurs besoins.

En 2022, 12 communes (communes ex-SIVOS, Parcey et Crissey) ont fait appel à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole pour la mise à disposition de 9 agents techniques dans leur commune.

4. Les conférences des secrétaires de mairie du Grand Dole. La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a continué d'organiser les Conférences des Secrétaires de Mairie destinées à échanger avec l'ensemble d'entre elles sur les décisions et projets importants concernant le territoire. Ces rencontres sont aussi l'occasion d'informer sur des points d'actualité et de dynamiser le réseau technique des secrétaires de mairie.

En 2022, cette conférence des secrétaires de mairie s'est réunie 2 fois et les thématiques suivantes ont notamment été abordées : présentation de l'extranet du Grand Dole - profil "secrétaire de mairie", information sur la procédure de révision du PLUi, présentation de la réforme des règles de publicité des actes des collectivités territoriales, information sur la loi du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique dite « 3Ds », présentation de la nouvelle nomenclature comptable M57 par les Conseillers aux Décideurs Locaux, présentation de la circulaire du 3 juin 2022, qui détaille les nouvelles règles relatives au nom d'usage et aux changements de nom et de prénom, etc.

5. Les fonds de Concours. Le Grand Dole soutient les investissements des communes. Dans le cadre du pacte fiscal et financier adopté en avril 2021, le Grand Dole a mis en place un dispositif de fonds de



MUTUALISATION
DES SERVICES

13
secrétaires
permanentes

29
agents techniques

concours élargi pour accompagner les projets d'investissement des communes.

En 2022 :

- 28 dossiers communaux ont été financés par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, à hauteur de 326 375 €, pour un montant d'investissement de 3 242 948 € HT,
- 3 dossiers intercommunaux ont été financés par la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, à hauteur de 526 395 €, pour un montant d'investissement de 3 782 244 € HT.



Des moyens administratifs adaptés et efficaces

Les prises de décision en 2022 :

- 173 délibérations
- 40 décisions
- 163 décisions du Président.

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le CRTE est un contrat d'une durée de 6 ans, modifiable par avenant en cas de besoin de modification, d'ajout ou d'ajustement des différents projets. Un premier avenant avait été apporté le 18 novembre 2021, par délibération n° 119/21.

Un second avenant a été adopté lors du conseil communautaire du 22 décembre 2022, pour mettre à jour l'ensemble des projets inscrits initialement et pour ajouter de nouveaux projets (inscription de plus de 165 nouveaux projets : 150 projets portés par les communes du territoire et plus de 15 projets portés par le Grand Dole ou ses partenaires locaux).

Projets majeurs ajoutés dans cet avenant 2 (liste non exhaustive) :

- modernisation de l'éclairage public des ZAE, prévu en 2023 pour 100 000 € HT
- extension de la cuisine centrale de la Grande Tablée, en partenariat avec la SPL G2D 39, pour un budget de 258 000 € HT
- mise en œuvre du Schéma directeur de l'Assainissement : travaux pour un montant de 3 500 000 € HT pour la station d'épuration de Damparis
- construction d'une nouvelle chaufferie bois pour la Ville de Dole, projet porté par Engie pour 10 000 000 € HT
- modernisation de l'éclairage public de la Ville de Dole : accélération du Plan pluriannuel d'investissement de la ville et inscription de 1 500 000 € TTC pour le programme 2022 – 2025
- mise à jour du projet Nouvelles Générations avec la rénovation des écoles de Dole pour plus de 16 000 000 €.

LA COOPÉRATION TERRITORIALE

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole est membre de l'association Pays Dolois – Pays de Pasteur.

Celle-ci est composée de 4 Établissements Publics de Coopération Intercommunale : les Communautés de Communes Jura Nord, de la Plaine Jurassienne, du Val d'Amour et la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Contrat de territoire

Le Conseil Régional négocie avec chaque Pays de Bourgogne et de Franche-Comté son futur contrat de territoire pour la période 2022 – 2028 intitulé « Territoires en action ».

Le vice-Président du Conseil Régional, Eric Houlley, est venu personnellement à Dole le 6 décembre dernier pour rencontrer les Présidents et les Directeurs des EPCI, leur présenter la philosophie, les règles et le calendrier du contrat.

L'enveloppe financière dédiée au Pays Dolois s'élève à 3 335 333 €, dont 800 000 € pour la Ville de Dole au titre du volet « villes moyennes ».

En plus de cette somme, certains projets pourraient être éligibles au FEDER rural, dont la Région assure la gestion par délégation de l'Union Européenne.

Il est rappelé que l'ensemble des projets ne pourront être soutenus que s'ils respectent des éco conditions relativement drastiques fixées par la Région (performance énergétique des bâtiments, sobriété foncière, matériaux biosourcés...).

Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Le Projet Alimentaire de Territoire (PAT) est un dispositif national, mis en place par la loi d'avenir pour l'agriculture de 2014, dans le but de favoriser une alimentation de proximité et de qualité. Il y a aujourd'hui 370 PAT recensés en France.

Le Pays Dolois - Pays de Pasteur a décidé de porter son propre PAT. Celui-ci compte 10 actions répondant à 3 objectifs :

- Mettre en relation les acteurs locaux, du producteur au consommateur,
- Accompagner le développement de productions locales de qualité,
- Agir pour une approche sociale et solidaire de l'alimentation.

Le Pays a récemment avancé sur les actions suivantes :

- **La mise en place d'un fonds d'aide à l'agriculture**, orienté vers la transition et la diversification.
- **L'association au PAT de la start-up OLY**, une plateforme animée par de jeunes dolois pour mettre en relation sur internet des particu-

liers ayant des excès de fruits ou légumes dans leur jardin avec des consommateurs.

- **L'étude de l'installation d'une irrigation collective en Plaine du Finage.**

Le premier Comité de Pilotage du PAT s'est réuni le 24 octobre dernier. L'ensemble des partenaires était présent, ce qui confirme la bonne dynamique de la démarche. Ce COPIL a permis de présenter le projet de mise aux normes, d'extension, de diversification de **l'abattoir départemental de volailles de l'ESAT de Cramans.**

Contrat Local de Santé

La démarche d'élaboration du Contrat Local de Santé (CLS) a dû être suspendue en 2020 en raison de la pandémie de Covid-19. Néanmoins, un diagnostic local de santé avait été rédigé en novembre 2019 et a été actualisé en 2022.

Les 4 axes potentiels du futur CLS ont été définis :

- Développer l'offre de soins,
- Conforter les actions de prévention et de promotion de la santé,
- Créer des conditions favorables à l'accès aux soins,
- Agir sur l'environnement dans le but d'améliorer la santé.

Par délibérations concordantes, les 4 EPCI ont décidé au Printemps 2022 de relancer l'élaboration du Contrat Local de Santé et d'en confier le portage au Pays. Ils ont également validé le principe du recrutement d'un collaborateur chargé de conduire la démarche.

Ces dernières semaines, le Pays Dolois a confirmé son engagement dans le domaine de la santé :

- En participant à la signature du programme territorial de santé mentale au CHS de Saint-Yllie le 19 octobre. Cette séquence a permis de confirmer l'intégration d'un volet « santé mentale » au CLS, avec notamment la réactivation de la cellule des cas complexes.
- En participant à la matinée organisée par l'ARS à Locodole le 25 novembre dans le cadre du Conseil National de la Refondation.



Accueil du public en Forêt de Chaux

Plusieurs années de préparation et de travail sur l'amélioration de l'accueil des touristes en Forêt de Chaux ont été nécessaires pour aboutir à un accord, afin de mettre en avant ce massif tout en le préservant.

Une convention de partenariat 2022 – 2026 a ainsi été signée avec tous les acteurs de ce site majeur, le 14 septembre 2022 aux Baraques du 14 à la Vieille Loye, pour formaliser cet engagement.

Cette convention porte sur 6 actions principales avec accords de financement : signalétique, voirie, stationnement, mobilier, création de sentiers, etc....

Conseil de Développement

La loi « Engagement et Proximité » du 27 décembre 2019 fait obligation aux EPCI de plus de 50.000 habitants de créer un Conseil de Développement. Le Grand Dole est donc concerné.

Comme les textes le permettent, dans une logique d'aménagement du territoire et dans l'optique de faire vivre la démocratie locale, le Grand Dole a fait le choix de créer un Conseil de Développement en commun avec les communautés de communes Jura Nord, de la Plaine Jurassienne et du Val d'Amour.

L'animation en a été confiée au Pays Dolois.

Cette instance compte 40 membres (20 femmes et 20 hommes). Elle est composée de représentants des milieux économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs.

Le Conseil de Développement du Pays Dolois – Pays de Pasteur est consulté sur l'élaboration des projets de territoire, sur les documents de prospective et de planification, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable.

Courant 2022, le Conseil de Développement s'est réuni à plusieurs reprises :

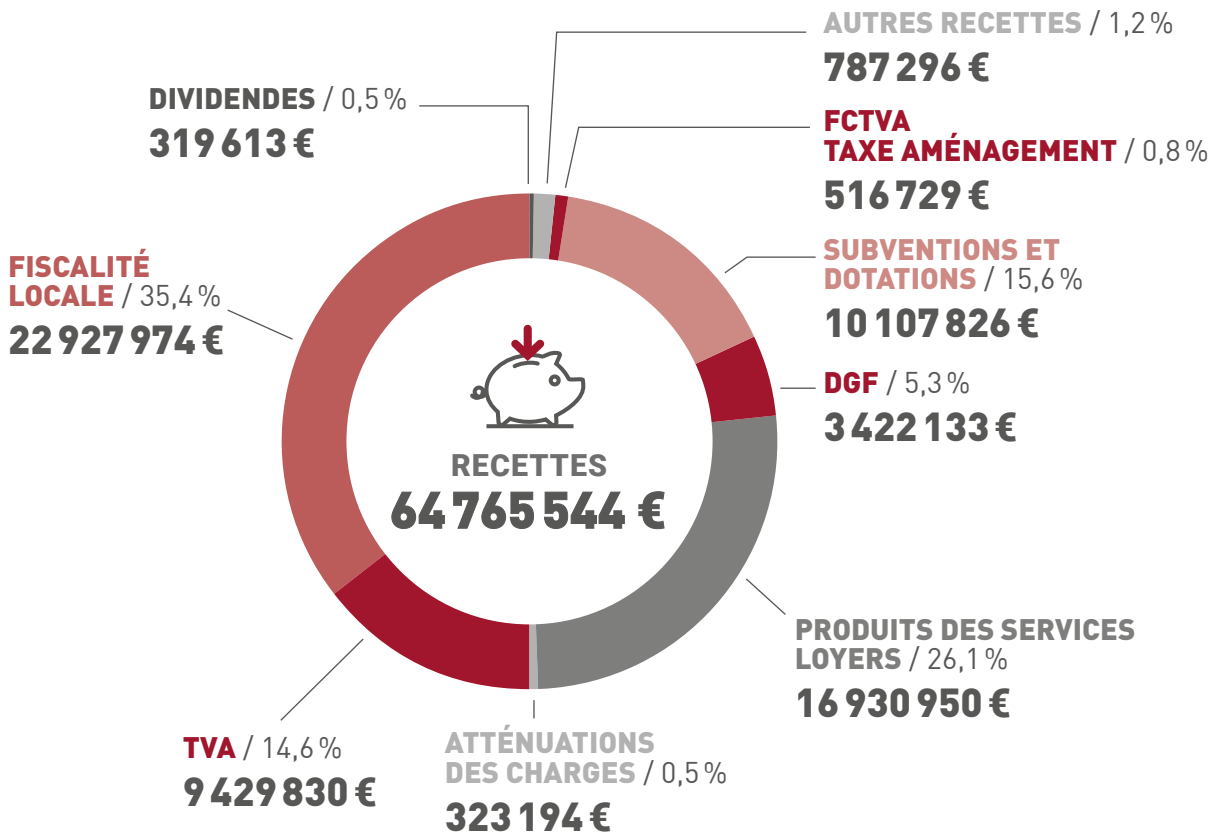
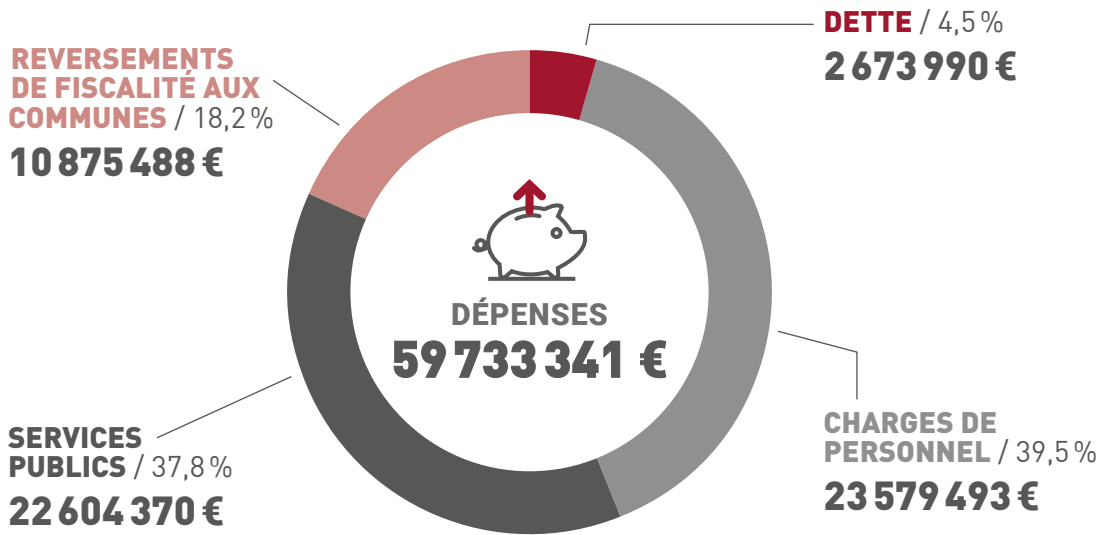
- 21 Février 2022 à Chaussin pour présenter les projets de territoires des Communautés de Communes Jura Nord, de la Plaine Jurassienne et du Val d'Amour.
- 12 Septembre 2022 à Mont-Sous-Vaudrey : visite guidée de la commune sur les traces de Jules Grévy, présentation du diagnostic alimentaire de territoire du Pays Dolois et des 10 actions se rapportant au Projet Alimentaire Territorial (PAT).

Conseil
Communautaire
juin 2022



BUDGET

RECETTES ET DÉPENSES RÉELLES,
FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENTS
CONFONDUS



COMPOSITION DES DÉPENSES PAR SERVICE



**POLITIQUE
DE LA VILLE**
177 872 €



**ACTIONS
ÉDUCATIVES**
2 706 540 €



**SERVICES
TECHNIQUES**
709 137 €



SDIS
1 988 937 €



CULTURE
884 792 €



TOURISME
696 230 €



SPORTS
2 086 373 €



**SOUTIEN AUX
INVESTISSEMENTS
DANS LES COMMUNES**
393 119 €



ENVIRONNEMENT
5 259 154 €



**TRANSPORTS
& MOBILITÉS**
866 562 €



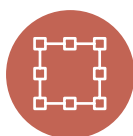
**DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**
1 823 716 €



**FRAIS
D'ADMINISTRATION**
2 497 568 €



**HABITAT &
URBANISME**
1 202 166 €



**ACQUISITIONS
FONCIÈRES**
105 285 €



**TRANQUILLITÉ
PUBLIQUE**
94 189 €



**FLUIDES
ET ÉNERGIE**
1 112 732 €

g

BUDGET

GRANDS PROJETS D'INVESTISSEMENT
RÉALISÉS EN 2022



Zones d'Activités
Economiques
1 244 539 €



ALSH
Le Deschaux
450 474 €



Aire de covoiturage
à Authume
431 261 €



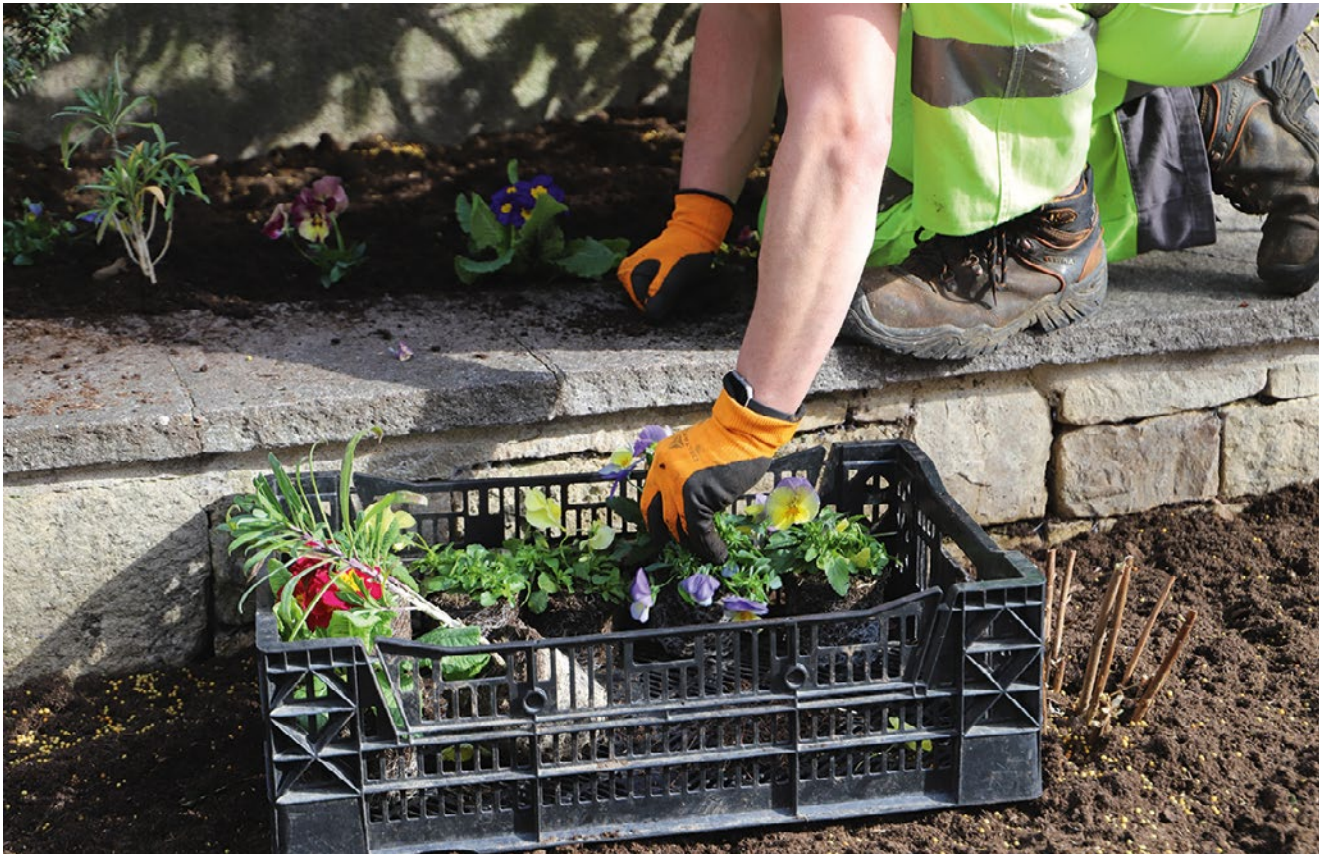
Travaux
bâtiments
1 851 788 €



Aménagements stades
Bobin et Pépinière
252 782 €



Déploiement
informatique
225 000 €



RESSOURCES HUMAINES

790

agents pour le Grand Dole

agents permanents,
agents non permanents,
apprentis, emplois aidés

La masse salariale est répartie entre la ville et l'agglomération et certaines communes du Grand Dole.

5

réunions de dialogue social

consacrées aux élections professionnelles et à la mise en œuvre durable du télétravail

238

stagiaires accueillis en 2022

19

apprentis rémunérés au 31 décembre 2022

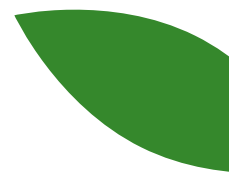
Rapport annuel d'activité 2022 de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole
www.grand-dole.fr - Mars 2023

Directeur de la publication : Jean-Pascal Fichère

Rédaction : Services de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole.

Crédits photos : Service Communication et organismes cités.

Conception et mise en page : www.eliseponcet.fr



g
GRAND DOLE
Communauté d'agglomération

Hôtel d'agglomération • Place de l'Europe • 39100 DOLE
Tél. 03 84 79 78 40 • Mail : info@grand-dole.fr